

LE MACLAIRE



décembre 1992

N°24

SOMMAIRE

SOMMAIRE	<i>Page 1</i>
LE MOT DU MAIRE	<i>Page 2 - 3</i>
ETAT CIVIL	<i>Page 4</i>
CALENDRIER DES FÊTES	<i>Page 5</i>
DOSSIERS -	
COMMISSIONS DES BATIMENTS	<i>Page 6 - 7 - 8 - 9</i>
HISTOIRE DES ECOLES	<i>Page 10 - 11 - 12 - 13</i>
<u>EDUCATION -</u>	
ECOLE PRIVEE	<i>Page 14 - 15 - 16 - 17</i>
SOU DES ECOLES	<i>Page 18 - 19 - 20</i>
<u>SOCIAL -</u>	
A.D.M.P.	<i>Page 21</i>
FAMILLE RURALE	<i>Page 22 - 23 - 24</i>
<u>SOCIETES -</u>	
LES DEPORTES	<i>Page 25</i>
LES POMPIERS	<i>Page 26 - 27</i>
LES SECOURISTES	<i>Page 28 - 29</i>
LES ANCIENS	<i>Page 30 - 31</i>
<u>CULTURE ET LOISIRS -</u>	
LA MUSIQUE	<i>Page 32 - 33</i>
LA M.J.C.	<i>Page 34 - 35 - 36 - 37 - 38</i>
LA CHASSE	<i>Page 42 - 43</i>
<u>SPORTS -</u>	
GYM VOLONTAIRE	<i>Page 39 - 40 - 41</i>
TENNIS	<i>Page 44 - 45</i>
AMICALE BOULES	<i>Page 46 - 47</i>
FOOT-BALL CLUB	<i>Page 48 - 49</i>
SKI CLUB	<i>Page 50 - 51 - 52</i>
MOTO CLUB	<i>Page 53 - 54 - 55</i>
HAND BALL	<i>Page 56</i>

le mot du MAIRE

A l'heure où j'écris ces quelques lignes MACLAS et sa région sont sous le choc, suite à la fermeture définitive d'une usine, et surtout suite à l'annonce de licenciements massifs dans une autre unité textile.

Ces deux évènements nous ont d'autant plus marqués que nous n'étions plus habitués ou mal préparés à une telle situation.

En effet, depuis 1980 qui a marqué le départ de notre "boom" industriel, nous nous étions installés dans un certain confort, une certaine suffisance, pensant même que la crise et le chômage c'était pour les autres.

Les créations d'emplois se succédaient grâce au dynamisme de nos industriels, conforté par une volonté communale, MACLAS était considéré par d'autres régions moins bien loties comme un petit "Eldorado".

Ces deux évènements douloureux nous ramènent à la réalité. Je n'ai pas compétence pour analyser les causes de cette crise, qui n'est malheureusement pas sectorielle, mais nous sommes obligés de constater que la loi implacable du marché, appelée loi de King, sévit toujours. En effet lorsque l'offre dépasse la demande les cours s'écroulent. Ce ne sont pas les arboriculteurs durement touchés eux aussi qui me contrediront.

FACE A CETTE SITUATION, QUE PEUT FAIRE LE CONSEIL MUNICIPAL, ME DIREZ-VOUS ?

Je rappellerai tout d'abord ce qui a été fait au cours de cette décennie en matière économique. Nous avons essayé d'insuffler une dynamique avec l'aménagement de zones industrielles, et en nous engageant dans des opérations FADEL qui représentent, rappelons-le, près de 60 % de notre endettement communal.

A mon avis, il ne faut pas jeter le manche après la cognée, mais analyser froidement la situation. Quels sont tout d'abord les points positifs ?

Nos usines textiles sont très performantes grâce aux investissements réalisés ces dernières années. Il suffirait d'une relance mondiale pour que ce secteur qui avait le leadership dans notre commune, redémarre et crée de nouveau des emplois.

D'autre part, n'oublions pas que, tirant les leçons de la crise textile de 1976, nous avons diversifié l'économie locale avec l'implantation d'une importante usine agro-alimentaire qui emploie près de 300 personnes. Cette unité, en fonction du marché, pourrait s'agrandir et créer encore de nombreux emplois.

Et, enfin, nous ne désespérons pas d'implanter un jour, dans un cadre intercommunal, une petite industrie qui diversifierait, elle aussi, notre économie. Tout ceci représente nos raisons d'espérer en des jours meilleurs.

Dans cette grisaille économique que nous subissons, nous avons néanmoins notre rayon de soleil représenté par notre vie associative.

Saluons tout d'abord ceux qui se sont brillamment comportés au cours de cette année: les musiciens, les sportifs (footballeurs, les champions de France de caisse à savon et de quadriathlon). Je voudrais également remercier tous ceux et toutes celles qui se dévouent sans compter pour animer leurs associations respectives, indispensables à la vie d'une commune.

En cette période de l'année, je ne voudrais pas terminer mon propos sans vous adresser, au nom du Conseil Municipal, NOS MEILLEURS VŒUX DE BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1993, et en vous redisant : ne perdez pas courage; notre pays a traversé, dans le passé, des moments difficiles, il a toujours su les surmonter.

J. JUTHIER

ETAT CIVIL

DU 20 JUIN AU 4 DECEMBRE 1992

NAISSANCES

MOMPER	Tristan	né le 23 JUILLET 1992 A VIENNE 38
LADAVIERE	Thibault	né le 13 JUILLET 1992 A VIENNE 38
GARON	Ophélie	née le 4 AOUT 1992 A VIENNE 38
BERTRAND	Kevin Stéphane Serge	né le 5 AOUT 1992 A ANNONAY 07
BONNOT	Maxime Joran Christophe	né le 7 AOUT 1992 A STE COLOMBE
PICKART	Sébastien Georges Cédric	né le 9 AOUT 1992 A VIENNE 38
MARTHOURET	Thierry Jean Marcel	né le 12 AOUT 1992 A STE COLOMBE
VERNEY	Anaëlle	née le 21 AOUT 1992 A ROUSSILLON
MARGALLO	Andréa	née le 23 AOUT 1992 A ROUSSILLON
GOIN	Angélique Nathalie Yannick	né le 10 SEPTEMBRE 1992 STE COLOMBE
CELLARD	Benoit	né le 14 SEPTEMBRE 1992 ANNONAY
OLSZEWSKI	Emmanuel Jean René	né le 21 SEPTEMBRE 1992 STE COLOMBE
CHETOT	Jonathan	né le 27 SEPTEMBRE 1992 STE COLOMBE
MAGNARD	Yoann Maurice Marc	né le 6 NOVEMBRE 1992 ST ETIENNE
TRANCHAND	Manon Nathalie	née le 20 NOVEMBRE 1992 ST ETIENNE

MARIAGES

PETIT Pierre Georges ET CHOREIN Annick Marie
mariés le 12 Septembre 1992 à MACLAS 42

MAGNARD Michel Joseph ET SAUZEAT Sylvie Georgette Julienne
mariés le 17 OCTOBRE 1992 à MACLAS 42

SAPET Alain Joseph Denis ET VEYRE Mireille Alberte
mariés le 24 OCTOBRE 1992 à MACLAS 42

DECES

FERIOL Eugène	décédé le 1° SEPTEMBRE 1992	à VIENNE 38
NOEL Francise	décédée le 23 SEPTEMBRE 1992	à PELUSSIN 42
CHARREYRE Vve	LIOGIER Marie Antoinette décédée le 3 OCTOBRE 1992 à VIENNE 38	
DERVIEUX Roger Charles	décédé le 18 OCTOBRE 1992	à MACLAS 42
MOUSSET Vve	RULLIERE Emma Antoinette décédée le 22 OCTOBRE 1992 à PELUSSIN 42	
SAGNIMORTE Vve	FANGT Antonia Marie Jeanne décédée le 23 OCTOBRE PELUSSIN 42	

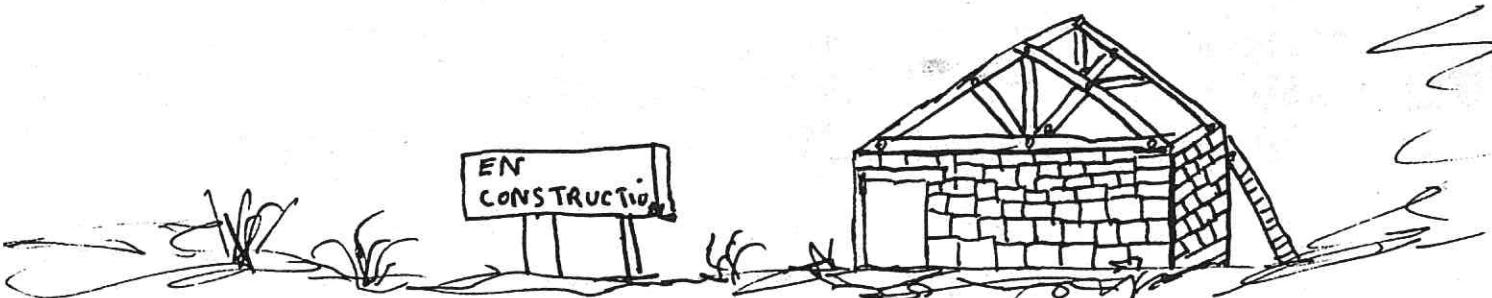
calendrier des fêtes

SAMEDI	2 JANVIER	1993	BAL SOCIÉTÉ DE CHASSE
SAMEDI	9 JANVIER	1993	REPAS SALAISONS
SAMEDI	16 JANVIER	1993	BAL AMICALE POMPIERS
SAMEDI	23 JANVIER	1993	LOTO SOU DES ECOLES
SAMEDI	30 JANVIER	1993	BAL DU FOOT-BALL CLUB
DIMANCHE	7 FEVRIER	1993	CONCOURS BELOTE POMPIERS
SAMEDI	13 FEVRIER	1993	BAL SKI CLUB
SAMEDI	20 FEVRIER	1993	SOIRÉE FAMILIALE A D P C
DIMANCHE	7 MARS	1993	CONCOURS BELOTE APG FNACA
SAMEDI	13 MARS	1993	BAL O G E C
SAMEDI	27 MARS	1993	SOIRÉE FAMILIALE MUSIQUE
SAMEDI	17 AVRIL	1993	CONCERT SOCIÉTÉ MUSICALE
SAMEDI	27 AVRIL	1993	BAL ECOLE DE MUSIQUE
DIMANCHE	23 MAI	1993	TOURNOI FOOT JEUNES
SAMEDI	29 MAI	1993	
DIMANCHE	30 MAI	1993	RETOUR JUMELAGE MAREUIL
LUNDI	31 MAI	1993	
SAMEDI	5 JUIN	1993	FÊTE ECOLE PUBLIQUE
DIMANCHE	27 JUIN	1993	KERMESSE O G E C
DIMANCHE	4 JUILLET	1993	FESTIVALE DE MUSIQUE
MERCREDI	14 JUILLET	1993	CONCOURS PÉTANQUE FNACA

commission des batiments

TOUTES LES COMMUNES PEUVENT POSSÉDER DES BIENS
ET LES FAIRE FRUCTIFIER : BÂTIMENTS DIVERS, IMMEUBLES,
LOCAUX COMMERCIAUX, FORÊTS, ETC...

La commune de MACLAS est propriétaire d'un certain nombre de bâtiments qui servent soit à la collectivité, soit à l'éducation, ou encore à différentes cultures, ou bien pour le sport et les loisirs, ainsi que des immeubles locatifs.



Grâce à l'aimable collaboration de René DUPUIS qui supporte, avec l'aide de la COMMISSION DES BATIMENTS, le lourd fardeau de mener à bien l'entretien de tous ces bâtiments, l'EQUIPE DU MACLAIRE vous présente :

** les bâtiments communaux avec leur :

- intitulé
- surface au sol
- nombre de niveau

** puis un regard sur le travail de cette commission ainsi que tous les travaux effectués ces dernières années.

.../...

.../...

MAIRIE	324,66 M2	2 NIVEAUX
ANCIENNE MAIRIE	71,28 M2	2 """
LOCAL TECHNIQUE ET CANTINE	207,87 M2	2 """
DÉPÔT MATERIEL	60,-- M2	1 """
GAMBADON	161,20 M2	1 """
CASERNE POMPIERS	165,60 M2	3 """
GARAGE POMPIERS	255,27 M2	1 """
ECOLE PUBLIQUE	481,06 M2	2 """
SALLE POLYVENTE	208,-- M2	1 """
M.J.C.	217,90 M2	3 """
SALLE DES FÊTES	440,16 M2	1 """
LOCAUX DU FOOT	305,40 M2	1 """
IMMEUBLE CABINET MEDICAL ET LOGEMENTS	256,25 M2	3 """
GARAGES	158,60 M2	1 """
ANCIENNE POSTE	156,35 M2	2 """
MAISON GAY	221,74 M2	3 """
EGLISE	600,-- M2	1 """
		+ SOUS-SOL

SOIT UN TOTAL DE 4.346,09 M2 DE SURFACE AU SOL
POUR ENVIRON 6.000 M2 DE TOITURES.



Pour s'occuper de tous ces bâtiments une COMMISSION est élue au sein du Conseil Municipal. Outre René DUPUIS qui préside aux destinées de cette Commission, ont été élu : Georges PARET, Bernard BLANC, Bernard RABY et Paul ROUDON.

.../...

.../...

Le rôle de cette Commission consiste en premier lieu à veiller sur l'entretien courant des bâtiments (exemple: changement carreaux, serrures brisées, peinture à refaire, etc...). Pour tous les menus travaux, la Commission est souveraine.

Pour les grosses réfections, la Commission présente un projet au Conseil Municipal qui l'approuve ou le modifie, et prend la décision finale. La plupart du temps, un architecte conseille et aide la Commission.

Cependant, pour les travaux très importants et la construction de bâtiments neufs, un maître d'ouvrage est requis pour présenter un avant-projet sommaire qui sera étudié par la Commission, puis, après modifications, le projet définitif est approuvé par le Conseil Municipal. L'architecte suit alors les travaux du début à la fin avec la Commission qui, grâce aux réunions de chantier, négocie les changements qui peuvent intervenir et règle les litiges.



TRAVAUX DE REFECTION REALISES

Immeuble Docteurs	= Menuiseries extérieures
Salle des Fêtes	= Menuiseries Extérieures
	= Réfection Portes de Garage
Ancienne Poste	= Création d'un logement
Maison GAY	= Création d'un logement
Caserne Pompiers	= Création d'une salle Radio
	= Création d'un bureau
	= Aménagement d'un vestiaire
Ancienne Mairie	= Réfection du 1er Niveau avec la création d'un local de soins

.../...

.../...

M.J.C.

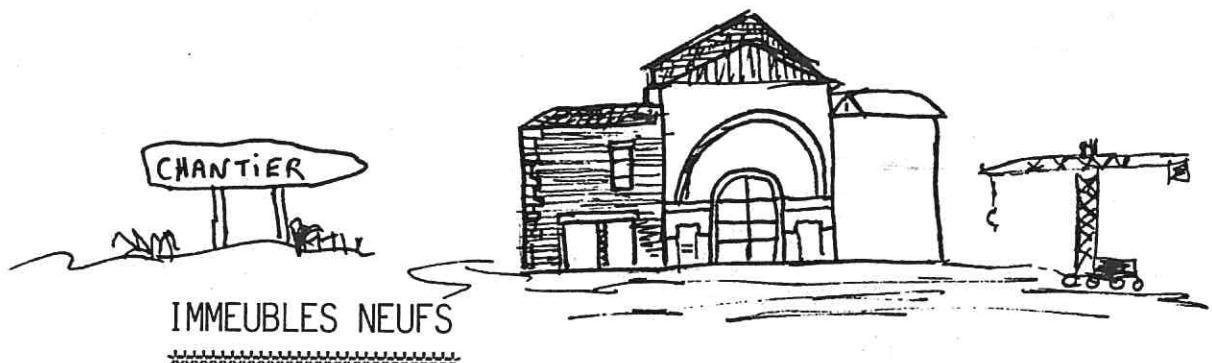
- = Menuiseries extérieures
- = Intérieur rénové au 1er Niveau
- = Plafonds isothermes 1° et 2° Niveaux
- = Rénovation pour bibliothèque

Ecole Publique

- = Classe Maternelle avec mezzanine
- = Plafonds isothermes toutes les classes
- = Peintures Murales
- = Sol plastique dans salle de classe
- = Rénovation électricité
- = Carrelage couloir
- = Menuiseries extérieures
- = Ravalement de façade

Terrain de Foot

- = Rénovation du vestiaire et des sanitaires
- = Création d'un local arbitre



- MAIRIE
- Local Technique et Cantine
- Salle Polyvalente
- Salle de Réunion pour le foot, et un bureau

Tous ces bâtiments sont une source de soucis permanents, mais grâce à la diligence de René DUPUIS et de son équipe, tout se passe bien.

L'Equipe du MACLAIRE remercie René pour son accueil chaleureux et tous les renseignements qu'il nous a fournis.

L'Equipe du MACLAIRE

histoire des écoles

Suite et Fin du MACLAIRE de Juin 1992

ECOLE DE FILLES

Le même problème était posé pour trouver un local pour l'école publique de filles.

Une école libre de filles avait été créée officiellement le 19 Janvier 1869 après que les Sœurs de St-Joseph eurent fait construire, à leur frais (legs ROULLE, ODOUARD etc.), le bâtiment en usage actuellement.

Avant cette date, cette congrégation enseignait au même endroit mais, le document nous dit "dans une cave humide et malsaine", la commune payait un loyer à la congrégation. En 1886 le Maire, A. CELLARD, supprima le paiement de ce loyer du fait de la loi de laïcisation; mais l'école continua de fonctionner en attendant la création de l'école publique. L'institutrice Mme DALLY, devenue paralysée, devait être remplacée, conformément à la loi, par une institutrice laïque. La congrégation refuse et propose une nouvelle institutrice, paraît-il très qualifiée; refus de l'académie. La congrégation refuse de louer son local à la commune et offre de ne pas demander de loyer si l'ancien régime est maintenu; refus. Il convient donc de trouver d'urgence un local pour la nouvelle école laïque de filles.



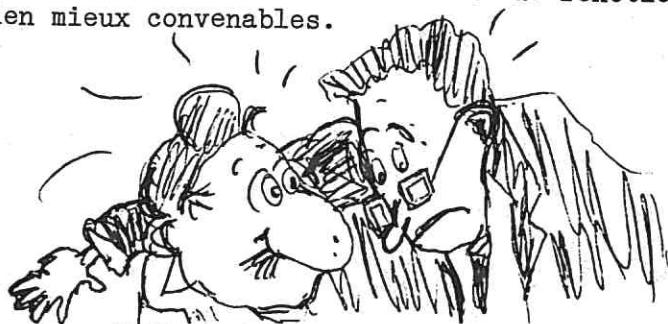
Cette fois il semble que l'on a plus de chance que pour l'école de garçons car, le 1^{er} Janvier 1888 l'école laïque de filles fonctionnera sans son nouveau local. En effet, en 1887, à la suite du décès de J.B. PARET, cafetier et propriétaire des bâtiments qui abritent actuellement Sani-Chauffage, sa Veuve née DUCULTY avait consenti à louer à la commune un bâtiment comprenant: une grande pièce éclairée par deux fenêtres et une porte au nord, une cuisine, un petit cabinet, et deux pièces au premier étage. Ces

.../...

.../...

locaux sont aménagés en septembre 1888 (l'école fonctionnait déjà vue l'urgence). D'autres travaux de réfection seront faits en 1898.

Ce bâtiment donne mieux satisfaction que celui de l'école de garçons, mais c'est encore loin d'être parfait, et pendant ce temps, les deux écoles libres continuent de fonctionner dans des locaux bien mieux convenables.



Le Conseil Municipal comprend bien qu'il faut trouver une meilleure solution et il est en cela talonné par l'Académie. L'idée de construire un groupe scolaire, qui a germé peu après la loi de laïcisation, fait son chemin d'autant plus que l'on constate que le prix des deux loyers qui se montaient à 775 Frs en 1899, ajouté à la rente MARSOT qui était maintenant versée à la commune d'un montant de 1.347 Frs, paieraient, il semblait, les annuités de la charge restant à la commune sur le coût de construction d'un groupe scolaire. Cette situation valut la lettre suivante de l'Académie au Préfet en date du 28 Mai 1900..... Or la Commune de MACLAS se trouve dans une situation exceptionnellement favorable pour installer des écoles d'une manière convenable à la suite d'un procès qu'elle a gagné. Cette commune a été mise en possession d'une rente de 1.347 Frs qui ne peut être employée qu'au service scolaire, déjà obtenue en 1899.

A cette date, il n'y avait que 5 élèves à l'école de filles et 8 à l'école de garçons alors que les écoles privées congréganistes avaient 24 garçons et 13 filles, ceci pour 1.128 habitants.



Donc, dès 1900, on travaillera sérieusement au projet d'un nouveau bâtiment pour une école de garçons et de filles. Le premier projet prévoyait une construction sur la route de LUPE, dans la propriété ROBERT, lieu-dit "Les Terres Grasses". Le Préfet est d'accord, mais l'Académie refuse trouvant le coin insalubre. On en vient à l'emplacement actuel, lieu-dit "Le Pré Coppin", propriété de Moïse MARION lequel accepte de vendre

.../....

.../...

1.938 M² pour 10.650 Frs. à la condition que la vente et le paiement se fassent dans un délai d'un an.

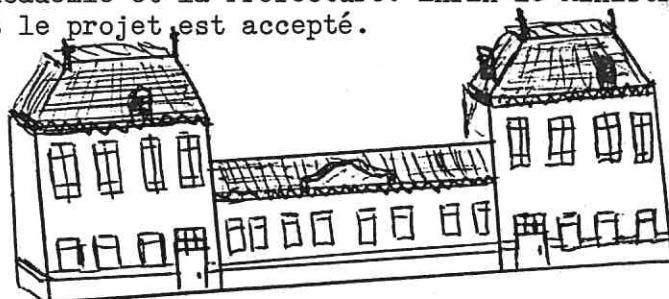
Le Projet a pris corps. Les plans et devis sont faits avec l'agrément de l'Académie, mais refus du Ministre qui trouve les travaux trop importants pour la Commune de MACLAS.

La Commune demande au Préfet d'intercéder auprès du Ministre. Le projet prévoyait 5 classes et un chiffre de 200 élèves alors que les statistiques du moment ne donnaient, comme nous venons de le voir, que 13 élèves fréquentant les écoles publiques. On pouvait donc comprendre la réaction du Ministre, mais on ne baisse pas les bras. Le 29 Août 1903, le Préfet écrit au Ministre de l'Instruction Publique entre autre :

- * que les locaux actuels sont tellement défectueux et insuffisants que nos écoles se trouvent au point de vue de l'installation à l'égard des écoles privées, dans un état d'infériorité qui ne leur permet pas de soutenir la lutte
- * que le terrain ne sera plus disponible dans un an
- * que l'on prévoit la fermeture prochaine de l'école privée de garçons dirigée encore par des frères
- * que la population de MACLAS augmente sans cesse avec l'extension de l'industrie.

Néanmoins le Ministre refuse ce projet et propose la création de 2 classes plus une enfantine en conservant les écoles existantes pour 160 élèves au total.

On ne désarme pas; nouvelles réclamations épaulées par l'Académie et la Préfecture. Enfin le Ministre baisse les bras et le projet est accepté.



Qui, maintenant regretterait la ténacité du Conseil Municipal de l'époque, cette belle réalisation qui, à ce moment, fit dire à les Maclaires "Mais c'est pas une école, c'est le Château de VERSAILLES".... qualificatif qui a donné le nom au quartier.

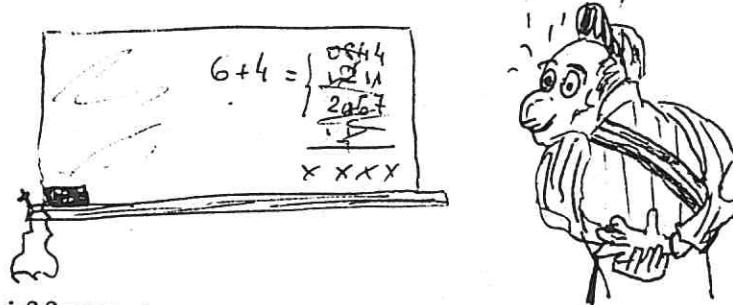
La réalisation fut menée tambour battant. Rien n'était encore acquis à la fin de l'année 1903. Mais le 15 Mai 1904 l'adjudication était donnée. Les bâtiments étaient assurés pour l'incendie le 26 Novembre 1905, date à laquelle ils étaient mis

.../...

.../...

en service, bien que des travaux complémentaires de finitions ne se terminent qu'en 1907.

Inutile de donner la description du bâtiment que tout le monde connaît et qui n'a pas subi de modifications importantes.



Quelques chiffres :

Subvention Etat	28.130 F le 12.11.1904
Subvention Département	800 F le 27.02.1904
Estimation première	48.421 F 74
Mobilier	1.854 F 65
Architecte	2.400 F
Divers	11.224 F
Total	65.244 F

Mr. BUISSON maire, Mr. GRANGETTE entrepreneur lors de l'adjudication du 15 Mai 1904.

C'est Mr BOQUEL, agent voyer en chef à St-Etienne, qui fut désigné comme architecte.

Le terrain de 1.938 M² avait été acheté à MARION Moïse pour 10.650 F. Le 1^o projet se montait à 53.700 F pour le bâtiment.

Etaient en compétition lors de l'adjudication au rabais : FRANCON -3; GRANGETTE -5; LAGNIER Claudio -2; GERBE -4; DURAND -3; MALLEN Frères -2; BOLDY -0; LAGNIER Auguste -1; GRENIER -5.

GRANGETTE et GRENIER étant ex aequo, un tirage au sort eu lieu entre eux. GRANGETTE l'emporte. Le dernier projet étant arrêté à 50.276 F 30 : avec son rabais de 5 %, GRANGETTE eut donc les travaux pour 47.762 F 49.

Pierre DUMAS

Ecoles Privées

La rentrée s'est bien déroulée avec un effectif constant.
L'école compte actuellement 125 élèves encadrés par :

- * Mlle PAYANT Françoise, Directrice : CM 1 - CM 2
- * Mme CHATAGNON M.-Christine : CE 1 - CE 2
- * Mlle LOMBARD Gisèle : GS - CP
- * Mlle TABOURY Béatrice : MS - GS
- * Mme STOFFEL Maryse : PS - MS
- * Mme RIMAUD Claude : Aide-Maternelle
- * Mlle TONNERIEUX Christine : C.E.S. (Contrat
Emploi Solidarité)



Cette année, nous ouvrons les frontières :

*** d'une part, grâce à Catherine CHARDON participant à un chantier de jeunesse dans une école des PHILIPPINES et qui permet d'établir une correspondance entre les CP et CE de notre école et des enfants de ce pays lointain ayant une autre culture.

*** d'autre part, des cours d'anglais sont reconduits et assurés par Mlle Martine CHAPAS pour les CM.

Ces derniers auront le plaisir de passer une semaine en ALSACE au mois de Mai (en classe découverte) où ils pourront voir le Palais de l'Europe.

.../...

.../...

En Juin dernier, les CM 1 - CM 2 ont passé deux jours avec les élèves de CHUYER, ce qui leur a permis de faire connaissance avant leur rentrée en 6 ème. La rencontre a été fructueuse puisqu'ils vont partir ensemble en ALSACE.

Des ateliers ont été mis en place par cycle sur le thème "LIRE ET S'EXPRIMER" avec l'aide de quelques mamans.



FETES -

L'arbre de NOËL a eu lieu le Samedi 12 Décembre avec la participation massive des parents.

La présence d'Isabelle LEVASSEUR a permis à nos enfants de nous faire découvrir leurs talents de chanteurs et de musiciens. Nous avons pu entendre également un chant en anglais par les CM.

Un cadeau a été ensuite remis à chaque classe, et la journée s'est terminée par un apéritif amélioré.

A cette occasion, nous avons remercié Mme LHORTOLAT Simone pour ses 24 années de présence à MACLAS et M.-Françoise BOURRIN, aide-maternelle depuis 1981 chez nous, partie pour un autre emploi à St-PAUL EN JAREZ.

Notre concours de belote eut lieu le lendemain Dimanche 13 Décembre.

Pour information : *le bal est fixé au SAMEDI 13 MARS 1993 et la Kermesse au DIMANCHE 27 JUIN 1993.*

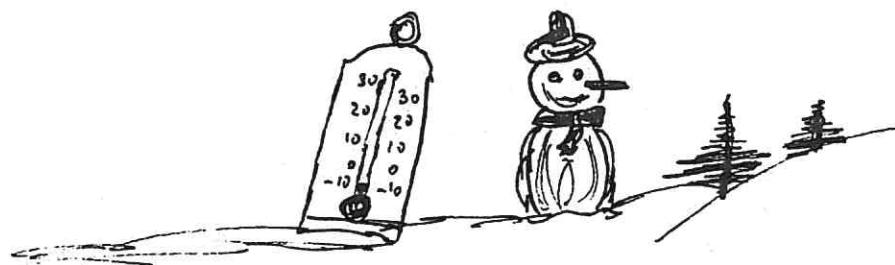
.../...

.../...

TRAVAUX DE CET ETE -

La classe de CE 1 - CE 2 a été entièrement renovée (peinture, abaissement du plafond, frisette). Cette dernière a été posée par quelques papas bénévoles que nous remercions, ainsi que les mamans qui sont toujours présentes à la fin de l'été pour une toilette complète de l'école.

N'étant pas d'attaque pour un nouvel hiver, la chaudière de l'école a été changée d'urgence pendant les vacances de la TOUSSAINT.



PROJET 1993 -

L'aménagement d'une salle de motricité est aménagée pour l'été prochain.



CONTRAT D'ASSOCIATION -

Une demande a été déposée auprès de la PREFECTURE de la LOIRE et auprès de la MUNICIPALITE de MACLAS afin d'obtenir un contrat d'association.



Sœur CELINE et Sœur FRANCOISE ont déménagé et donc quitté l'école. La municipalité leur a aménagé un appartement vers le Casino.

Nous les remercions pour tous les services qu'elles ont pu rendre à l'école en étant présentes dans l'établissement en

.../...

.../...

permanence. Tous ces problèmes matériels demanderont une autre organisation au sein de l'école.

Nous sommes heureux qu'elles aient pu être maintenues à MACLAS et seront toujours les bienvenues pour être proches des enfants, des parents, et de l'équipe enseignante .



*** O.G.E.C. -- A.P.E.L. ***

L'Assemblée Générale de l'Organisme de Gestion et de l'Association des Parents d'Elèves a eu lieu le Vendredi 6 Novembre.

Voici les nouveaux bureaux :

A.P.E.L.-

Présidente:	DUPINAY Jacqueline
Vice Présidente:	BARDY Annie
Secrétaire:	LEMASSON Hélène
Tésorière:	BOUCHER Josette
Membres:	Pierrette DUPINAY - Monique RIBEIRO - Jacqueline DUMAS - Joëlle CAILLET - Odile ARSAC - Annie ROUDON - Catherine LAFFAY - M.-Christine CHATAGNON Catherine GROSJEAN - Annick FLACHY - Colette SUDAN - Nicole CELLARD Pascale BORDE

O.G.E.C.-

Présidente:	FIASSON M.Agnès
Vice-Président :	DUMAS J. Paul
Secrétaires:	GAUCHER J.Pierre TEYSSIER Marie-Reine
Trésorieres:	TRANCHAND Chantal REURE Marie-Noëlle
Membres:	BAROU J.Yves - Christian MARTHOURET Anne BOURSIER - J. Pascal GONZALES

Nous remercions tous les nouveaux parents qui ont bien voulu nous rejoindre et nous les encourageons à s'investir tout au long de cette année 92 - 93 dans un esprit volontaire et fraternel.

MEILLEURS VŒUX A TOUS POUR 1993

Annie BARDY
M. Agnès FIASSON

VIVRE "L'AUTRE IDEE DU SPORT"



"Comment faire vivre concrètement, dans la pratique sportive multisports, cette autre idée du sport qui nous tient tant à cœur? Comment agir sur le contenu des pratiques et sur leur environnement pour que la rencontre sportive soit une fête et non un combat, un moment d'enrichissement mutuel et non un face à face stérile, un temps de loisir actif et librement consenti et non un assujettissement?"

Ainsi s'interrogeait en avril dernier à LYON, Michel LEBLANC, nouveau Président national de l'UFOLEP/USEP.

Depuis bientôt dix ans, la section UFOLEP du Sou, l'U.S.E.M., essaie de répondre, à sa petite mesure, à ces mêmes questions. La réponse aujourd'hui, c'est DEDE, fidèle participant de toutes les activités sportives proposées, qui nous la donne...avec humour et avec l'aide de quelques dessinateurs de talent.



"Je suis allé place de la Mairie à MA CLAS, un samedi à 14 H. C'était bien sympa au vélo: je n'étais pas entraîné, le groupe m'a attendu, encouragé, m'a donné des conseils. Depuis je me suis amélioré, je ne savais pas que j'étais capable d'aller aussi loin. C'est vrai qu'à part quelques solitaires inconditionnels, tout seul on trouve toujours une bonne raison pour ne pas sortir! Je souhaite que beaucoup d'autres partagent mon expérience au cours des sorties hebdomadaires préparées par Jean-Paul ou Patrick. (entre 40 et 100 km. ou plus suivant la forme du moment et la composition du groupe.)

L'automne est là: changement de programme, trop froid pour le vélo de route. Alors sillonnons les sentiers du Pilat en VTT et savourons de merveilleux panoramas grâce aux circuits retenus par Gilbert. Le rendez-vous? Toujours même heure, même endroit, le samedi.





BRR! BRR! Quel froid! Cette fois la neige a fait son apparition. Le départ est toujours fixé à 14 H. mais pour rejoindre Le Bessat et ses pistes de ski de fond. Alors là! Ambiance assurée, même s'il y a quelques chutes. Pour se perfectionner, on peut aussi participer au stage des Rousses pendant les vacances de Noël. L'encadrement des enfants et des adultes est assuré par la Commission départementale. Et là encore ça n'est pas triste avec un super réveillon-surprise...et des tarifs modérés!

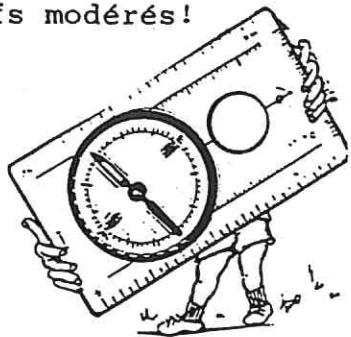
Et puis quelques samedis de temps en temps, une activité un peu plus cool animée par Christian: la marche est bien adaptée à la découverte de la nature et de ses secrets, bien-sûr dans un chaleureux climat de groupe.



"Au fait, c'est à quelle heure pour la piscine? Tu crois que je peux y aller? Je connais personne.

- C'est pour tous les adultes: rassemblement à 18 H. chaque vendredi devant l'école (directement à la piscine de Vaure à Annonay si on a pris la précaution de retirer son ticket à l'avance).

Pas de problème, tu peux venir quel que soit ton niveau: Yves ou Georges t'aideront à progresser"



Avec les copains d'"Orient-Express 42", le club pélussinois de course d'orientation, on chasse aussi quelquefois la balise -trop rarement c'est vrai- à Pierre Juton ou au bois de Priaux. Faut pas perdre le Nord!



"Connais-tu le korfbal? C'est le seul véritable sport collectif mixte puisque les 4 femmes et les 4 hommes composant chaque équipe sont à égalité de chances pour faire triompher leurs couleurs. Vitesse, adresse, réflexes et surtout esprit d'équipe sont autant de qualités nécessaires pour réussir au korf. Viens découvrir ce sport qui fait fureur en Hollande et en Belgique, chaque mardi de 17 H. 30 à 19 H. 30 au gymnase des Graviers de St Pierre de Boeuf. Et peut-être rejoindras-tu l'équipe du Pilat qui joue en championnat régional UFOLEP, à moins que tu préfères le rôle - apprécié- de supporter.

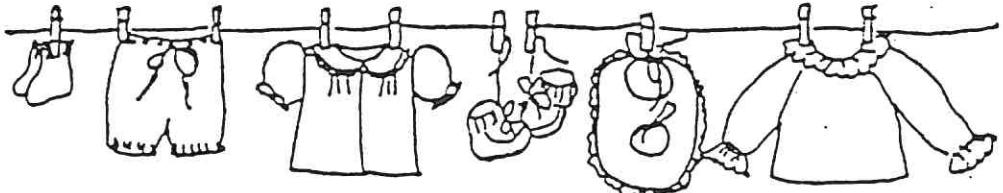
Toutes ces pratiques sont d'abord et avant tout, l'occasion de découvrir les joies, parfois intenses, d'une activité sportive conçue comme moyen d'épanouissement de la personnalité. Solidarité, goût de l'effort, camaraderie font de nos sorties des moments de plaisir bien appréciables par les temps qui courrent! La compétition, amicale et désintéressée, devient formatrice, chacun dans le groupe donnant autant qu'il reçoit, dans le respect des autres. Ces conceptions sont les mêmes que celles développées par les Animateurs U.S.E.P., enseignants et parents d'élèves qui encadrent les enfants de l'Association sportive scolaire. Je ne suis pas prêt d'oublier les deux journées passées en juin 92 à Chassieu pour les Jeux régionaux USEP avec la classe de Georges BOURGIER. Dans un complexe sportif de toute beauté, les enfants ont couru, sauté, lancé comme les grands qui, le lendemain, disputaient les Championnats de France d'athlétisme, et sur les mêmes installations! Après les sports collectifs pour tous, les enfants ont encore participé à la partie réflexion avec le colloque sur "l'exploit sportif" qui a permis aux jeunes "usépiens" de mieux comprendre les motivations de Michel DEVRIEUX, Jean-Luc DENIS, Gilbert MAINIX, Yves PERROT ou Gérard TOLLOMBERT, tous authentiques sportifs de haut niveau mais surtout êtres humains d'exception tant par leur volonté que par leurs qualités de cœur. Un bien bel exemple pour tous ces jeunes qui, un jour prochain, auront à construire leur vie d'adultes.

ALORS, SI CETTE IDEE DU SPORT VOUS CONVIENT, N'HESITEZ PLUS:

VOUS AUSSI, VENEZ NOUS REJOINDRE A L'U.S.E.M.!



L'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL CANTON DE PELUSSIN



L'indisponibilité d'une mère de famille (maternité, maladie, accident, etc...) pose des problèmes d'organisation qui risquent de perturber l'équilibre familial.

L'intervention d'une aide à domicile peut permettre de surmonter les difficultés en apportant à la famille une aide adaptée à ses besoins.

L'A.D.M.R. du Canton de Pélussin peut vous procurer les services d'une travailleuse familiale ou d'une aide ménagère aux familles!

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter :

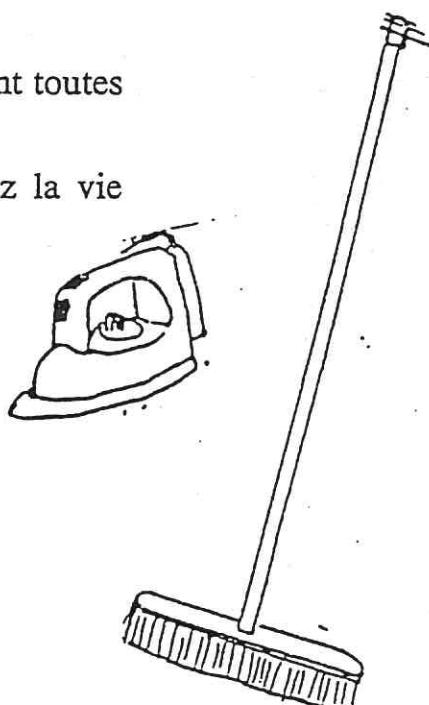
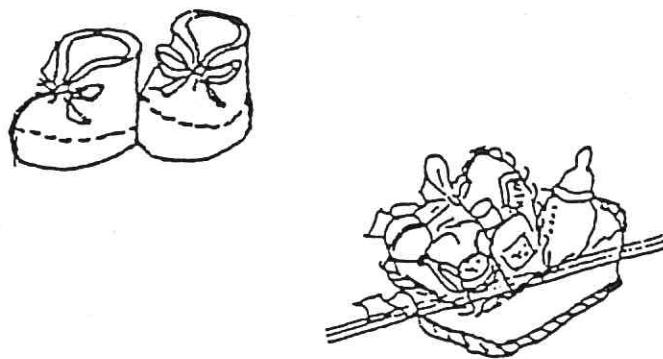
Mme Suzanne RIVORY (Responsable du travail) Tel : 74 87 65 93

Mme Catherine BRUYERE (Responsable prises en charges) : 74 87 21 37

Mme M.-Odile MARIAT (Trésorière) : 74 87 39 04

Les personnes qui s'occupent de ce service sont toutes des BENEVOLES.

Si vous avez un peu de temps, si vous aimez la vie associative, vous pouvez nous joindre à nous.



association familiale rurale

UNE ASSOCIATION BIEN PRÉSENTE DANS LA VIE LOCALE.

Créée en 1952, l'Association Familiale Rurale s'est toujours attachée à répondre à des besoins concrets des familles. A MACLAS, deux secteurs ont été plus spécialement pris en compte :

- Un Centre de loisirs, en été, depuis 1960
- Le maintien à domicile de personnes âgées depuis 1977.

L'Association, en outre, s'est fortement impliquée dans la création d'un service d'aides familiales rurales dans les années 1957 - 1960, et dans la Maison Familiales du Buisson en 1963.



Elle adhère à une Fédération Départementale qui, à travers 150 associations de base et 6.000 familles adhérentes, rayonne sur plus de 240 communes de notre département.

Soucieuse de pluralisme, elle regroupe des familles de sensibilités différentes prêtes à faire un bout de chemin ensemble.



A MACLAS, le secteur "Aide à domicile en Milieu Rural" compte 4 aides ménagères à temps partiel:

- Mme G. ROUDON
- Mme Y. MARLIAC
- Mme VERNAY
- Mme BRUYAS Marie-Louise, plus connue sous le nom de Sœur Françoise.

.../...

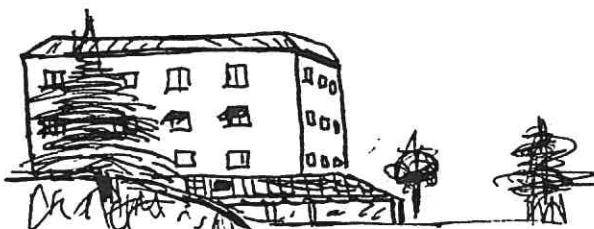
.../...

Elles apportent leur concours auprès d'une vingtaine de personnes âgées.

En 1991, 1.750 heures de travail ont été réalisées. Heures prises en charge partiellement par des Caisses de Retraite (C.R.A.M. - M.S.A. - Caisse Artisanale, etc...)

Le coût horaire est modulé suivant les revenus de chacun.

C'est un service où charges et produits s'équilibrent. Depuis quelques années, les fiches de salaires ainsi que les diverses déclarations sont gérées, par informatique, directement du Siège de la Fédération Départementale. Ainsi, Mme José ROBERT, trésorière, se trouve déchargée de tâches administratives fastidieuses. Mme René SAGNIMORTE et Mme Edith BEAUVEIL sont chargées plus spécialement des demandes de prise en charge et de l'organisation du travail. Grâce à ce Service, des personnes âgées peuvent repousser un départ en Maison de Retraite tant redouté par nombre d'entre elles.



Le Centre de Loisirs d'Eté est hébergé depuis 1972 par la MAISON FAMILIALE DU BUISSON où il trouve des locaux appropriés et un service de restauration.

En 1992, le C.L.S.A. a compté 85 enfants de 4 à 11 ans provenant principalement de MACLAS, mais aussi de VERANNE, ROISEY, LUPE, St-APPOLINARD, BESSEY, MALLEVAL. Il était dirigé par Mme Jeannine GAUCHER, avec l'aide d'un moniteur et de quatre monitrices, tous diplômés.



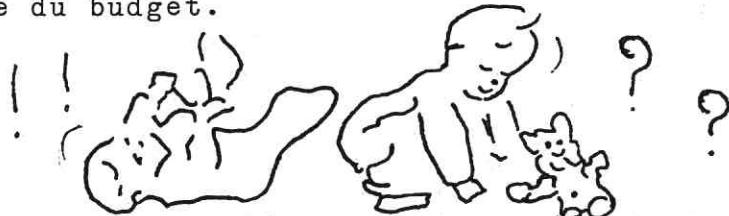
Une équipe composée, outre la Directrice, de Christine RIOCREUX, Bernadette RONDET, Bernard FIASSON et

.../...

.../...

Pierre JUTHIER, prépare le budget prévisionnel, décide des dates de fonctionnement, assure les permanences, donne son aval au projet pédagogique de la directrice. Il convient de signaler la participation de Mme Pierre CHIRAT qui, depuis très longtemps, distribue fiches de renseignements et d'inscription aux familles concernées.

La gestion est totalement distincte du service aide-ménagère. La raréfaction des bons de vacances des C.A.F. pose quelques problèmes à certaines familles devant le coût des séjours qui, pourtant, sont calculés au plus juste. Les prestations de service apportent toutefois un ballon d'oxygène indispensable pour l'équilibre du budget.



Une préoccupation est bien présente depuis longtemps. Comment faire face aux besoins liés à la petite enfance : crèche, halte-garderie en milieu rural.

Ces structures qui fonctionnent parfaitement en milieu urbain, peuvent-elles être transposées dans nos villages sans mettre à mal les moyens pécuniers des familles et les finances des collectivités locales.

Des expériences se sont soldées par des échecs. Des études de faisabilité n'ont pas abouti; d'autres, en raison de difficultés financières, usent bénévoles et salariés; d'autres, enfin, ont créé des structures plus souples telles que crèches parentales, groupement d'aides maternelles agréées, garderies familiales, etc...

Une étude peut se mettre en route avec l'aide de tous et, plus particulièrement, des parents concernés. La fédération départementale peut apporter un éclairage sur ce qui se pratique dans d'autres communes rurale.

Pour cela contacter Pierre JUTHIER.

ASSOCIATION INTERDÉPARTEMENTALE
DES
DÉPORTÉS DU TRAVAIL
DE LA LOIRE ET DE LA HAUTE-LOIRE

Section de
MACLAS-PELUSSIN



Les Déportés du Travail du canton se retrouvaient ce vendredi 13 Novembre à PELUSSIN pour célébrer le cinquantenaire de leur premier départ pour les camps de travail de la Grande Allemagne de l'époque.

En cet automne de 1942, des petits gars qui avaient 20 ans prenaient la direction de l'ALLEMAGNE, de l'AUTRICHE, de la TCHECOSLOVAQUIE, de la POLOGNE ou tous autres pays de la tutelle allemande. C'est ainsi que certains se retrouveront au nord de la NORVEGE, en LAPONIE, pour exploiter les mines d'uranium, d'autres en HONGRIE, certains sur les rivages de l'ATLANTIQUE pour construire les fameuses fortifications du mur dans la trop célèbre organisation TODT.

Ils furent un peu plus de 620.000 qui, suite aux accords du gouvernement de l'époque (dont certains éléments exercent encore aux postes les plus élevés) avec les autorités allemandes durent, quoique leurs détracteurs puissent dire, rejoindre contre leur gré, ces chantiers, ces usines, ces champs disséminés au travers de l'EUROPE.

De Novembre 1942 à fin 1943 ce fut une longue cohorte qui vit nos villages et nos villes se vider de sa jeunesse.

Aujourd'hui des septuagénaires, ceux qui sont encore là et valides, se retrouvaient pour évoquer quelques souvenirs et faire connaître aux générations montantes ce que fut la déportation du travail. Cette chose qui gêne encore beaucoup de personnes du monde politique en particulier! C'est pour cela comme pour bien d'autres choses; on ne veut pas reconnaître les erreurs commises par les équipes dirigeantes. On passe sous silence à nos enfants, nos petits-enfants, les conditions dans lesquelles ces hommes ont connu leurs frères P.G., perdu les plus belles années de leur vie et pour 60.000 d'entre nous la vie tout court.

Les Déportés du Travail ne demandent pas l'aumône, seulement le respect.

Un Déporté

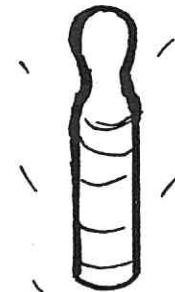
SAPEURS POMPIERS

QUELQUES ECHOS DU CORPS DES SAPEURS POMPIERS

Disons que cette année, le CENTRE DE SECOURS DE MACLAS a connu un répit en matière d'incendies de broussailles et de forêts. Et pour cause ! l'année très humide n'a pas été favorable à ces sinistres. C'est la première fois, depuis de nombreuses années, qu'aucun détachement n'est parti en renfort pour les feux du Midi ou du Sud-Ouest.

Par contre, nous devons souligner l'initiative et le départ de 6 volontaires à VAISON LA ROMAINE et SABLE pendant deux jours. Ceux-ci, conjointement avec les secours déjà en place dans ce secteur, ont apporté leur contribution au nettoyage et au ravitaillement des maisons isolées.

A savoir que
Pierre BERT et Alain BROSSY
qui ont accompli leur service
militaire à la Sécurité
Civile de BRIGNOLE, ont été
libérés et ont regagné les
rangs du corps.



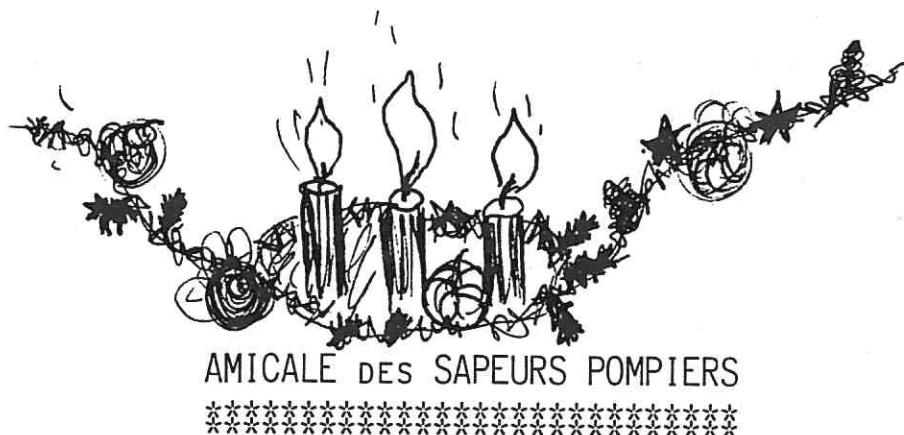
Devant le départ de plusieurs membres de notre effectif pour diverses raisons personnelles, professionnelles et retraite, nous lançons un appel pour de nouvelles recrues. Les personnes qui seraient intéressées sont invitées à se faire connaître.

.../...

.... / ...

Pour ce qui est du matériel, dans le précédent numéro du MACLAIRE, il avait été fait état d'un nouveau véhicule AUVERLAND venu en remplacement d'un véhicule TOYOTA réformé. Tout dernièrement sur le véhicule C.C.I. (camion citerne incendie, celui-ci équipé pour produire de la mousse) des travaux de reprise de carrosserie ont été effectués et a reçu un nouveau voile de peinture.

Pour clore cette année 1992, les SAPEURS POMPIERS de MACLAS souhaitent à toutes les familles de passer de BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.



Activité très réduite à l'Amicale ces derniers mois.

Notre tournoi de SIXTE a connu cette année encore un grand succès.

Nous avons eu la participation de deux équipes de la PRINCIPALITE DE MONACO.

Les gagnants du grand tournoi sont les Sapeurs Pompiers de CHAVANAY qui battent en finale l'équipe 1 de MONACO. Le complémentaire est remporté par le Corps de MACLAS, vainqueur de l'équipe 2 de MONACO.

A en juger par le résultat, les Sapeurs Pompiers de la PRINCIPALITE n'ont pas fait le voyage pour rien

et ils nous ont promis de revenir en 1993.

Nous remercions une nouvelle fois tous les sponsors qui nous permettent d'avoir le tournoi de SIXTE SAPEURS POMPIERS le plus primé de la région.

A l'heure où l'article était sous presse, les Sapeurs Pompiers vous rendaient visite pour leur traditionnel calendrier.

MERCI pour vos dons et l'accueil que vous nous avez faits.

Au nom de tous les SAPEURS POMPIERS le Président de l'Amicale vous présente ses MEILLEURS VOEUX POUR LA NOUVELLE ANNEE.

Le Président de l'Amicale
CHARBONNIER



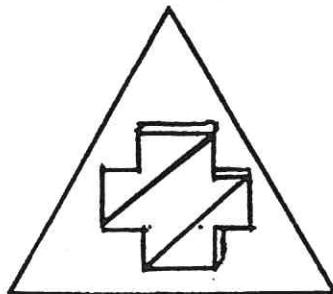
les secouristes

CA Y EST ! Les nouvelles tenues des secouristes sont arrivées : bleues et oranges. Le seul désagrément de ces deux couleurs : nous confondre avec la D.D.E. (Direction Départementale de l'Équipement).

De couleurs vives, conçues pour être "pratiques", ces tenues n'ont que deux défauts : obligatoires et chères.

OBLIGATOIRES : pour toutes manifestations (sportives, culturelles, etc...) où nous sommes amenés à tenir un poste de secours.

CHERES : car chaque tenue revient à 600 F T.T.C. De fait, seules 10 tenues ont pu être achetées cette année.



Nous avons étrenné ces tenues lors de la "RONDE DE VERANNE" où il faisait particulièrement frais, voire froid.

Trois postes de secours étaient assurés par une dizaine de secouristes qui ne sont pas passés inaperçus. Un poste principal était installé sur la Place de VERANNE où de nombreux jeunes coureurs sont venus s'étendre sur les brancards après une course éprouvante. De nombreux bobos, ampoules, ont aussi été soignés. Deux autres postes étaient prévus sur le parcours.

.../...

Pour le Moto-Cross de MACLAS nous avons pu être encore admirés dans nos nouvelles tenues. Une course de moto-cross éblouissante, exceptionnelle, mais malheureusement avec son lot habituel de blessés plus ou moins graves. nous avons mis à contribution ambulanciers, docteur et pompiers. Une grande tente accueillait coureurs et spectateurs souffrants.

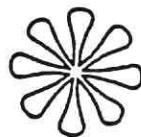


Les Secouristes ont aussi participé au BAL du COMITE des FETES en déléguant deux membres de l'Association.

Après ces deux postes de secours et le bal, les cours de recyclage ont repris dès le premier samedi d'Octobre à la M.J.C. de MACLAS et cela tous les premiers samedis de chaque mois.

NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX A NOTRE SOIREE FAMILIALE DU 20 FEVRIER 1993.

Le Bureau



NOS ANCIENS

Notre Club a repris ses activités début septembre, heureux de se retrouver en bonne santé. La belote est repartie de plus belle pour une bonne saison d'hiver.



LE 2 JUIN avant l'arrêt de notre Club, nous avons fait notre voyage à SEVRIER (74) pour visiter le MUSÉE de la CLOCHE, où sont exposés tous les objets, photos et outils appartenant à la FONDERIE PACCARD.

La projection vidéo sur la fabrication des cloches, permet d'assister à la coulée de la plus grosse cloche de France, et la plus grosse sonnerie de cloches du monde.

Après avoir déjeuné au restaurant PAYA PLAGE à SEVRIER, nous avons fait le tour du lac d'Annecy, mais en car bien sûr !... Une très belle journée pour tous.



LE 15 NOVEMBRE notre concours de belote a réuni beaucoup de monde (54 doublettes); toujours de très beaux et nombreux lots; la buvette, les gaufres,

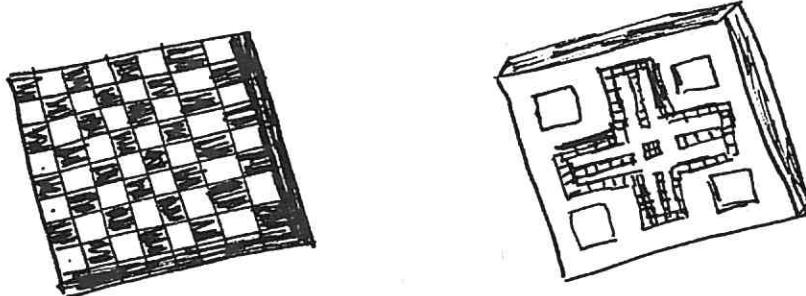
.../...

.../...

casse-croûte, le poids du colis..... du travail pour tous.

Je profite du Maclaire pour remercier tous les adhérents de notre club pour leur aide précieuse. MERCI à tous les donateurs (connus ou inconnus) pour les nombreux lots.

UN CONCOURS REUSSI GRACE A TOUS.



Nous souhaitions faire un repas dans quelques jours, mais les jours passent très vite pour les retraités que nous n'avons pas trouvé le temps!...

Cette semaine nous avons souhaité un heureux anniversaire à Mme CHARDON pour ses 87 ans.

Début Janvier, nous tiendrons notre Assemblée Générale pour faire le bilan de l'année écoulée. Venez nombreux ce jour-là. Nous vous accueillerons avec plaisir.

Au prochain Maclaire pour un autre compte-rendu de notre Club.

La Secrétaire

S. DEGOUT DE VISSAC

Le Président

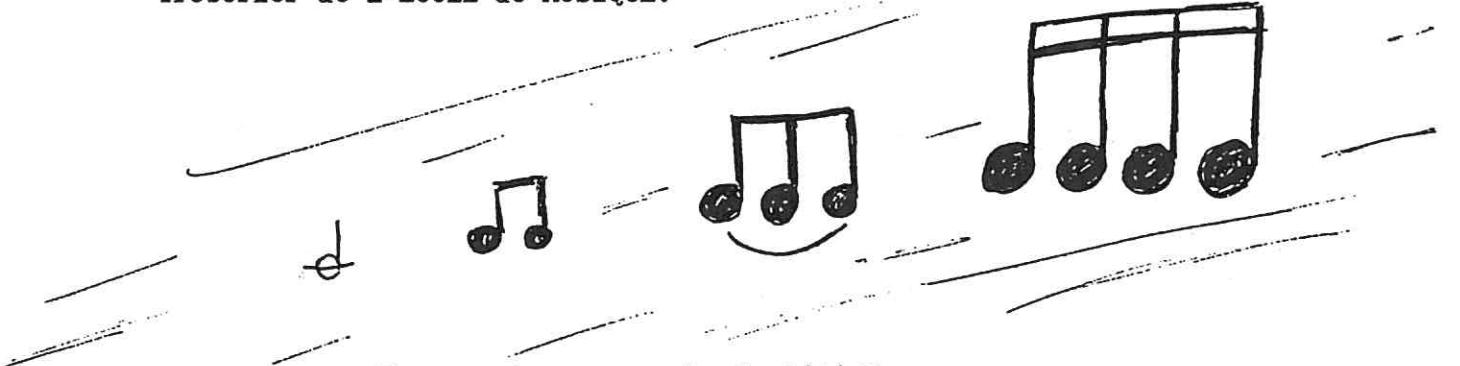
L. COLLOUD

SOCIÉTÉ MUSICALE

Après le brillant succès lors du concours de BELLEGARDE SUR VALSERINE où la Société Musicale de MACLAS a obtenu un premier prix, les musiciens ont pris des vacances bien méritées.

Depuis Septembre, une nouvelle saison a redémarré avec près de 100 élèves à l'Ecole de Musique; toujours de plus en plus de monde, ce qui entraîne un budget énorme avoisinant les 220.000 Francs.

Une gestion identique à une véritable entreprise est donc nécessaire, et ceci est fait de main de maître par Laurent JUTHIER et Pascal RICHEZ, respectivement Président et Trésorier de l'ECOLE de MUSIQUE.



En ce qui concerne la Société Musicale, un changement de bureau est intervenu à l'inter-saison.

Après deux ans de bons et loyaux services, le Président Christophe MEILLER et son bureau: VALLOT Jean-Claude, PANEL Christian et Danielle MEILLER, a été remplacé par

Président:	MONTUSCLAT Roland
Vice-Président:	VALLOT Roger
Trésoriers:	BLOQUET Bruno et GARON Alain
Secrétaires:	RIBOULON Christiane et CLUZEL Christelle

.../...

.../...

Pour se mettre tout de suite dans le bain, cette nouvelle équipe sera immédiatement à pied d'œuvre avec l'organisation d'une FETE DE LA MUSIQUE. Vous pouvez déjà retenir la date :

02 - 03 - 04 JUILLET 1993



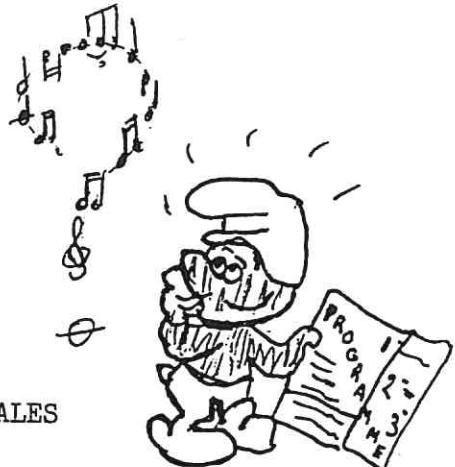
Même si tout n'est pas encore défini, le programme devrait se rapprocher de ce qui suit :

VENDREDI 02 JUILLET

CONCERT de la SOCIETE MUSICALE DE MACLAS
avec un invité non encore défini

SAMEDI 03 JUILLET

JOURNÉE DU JEUNE MUSICIEN
consacrée aux Ecoles de Musique
REPAS DANSANT en SOIREE



DIMANCHE 04 JUILLET

DEFILE ET CONCERTS DES SOCIETES DE MUSIQUES LOCALES
avec peut-être un ou deux invités surprise.

En dehors de la préparation de cette deuxième Fête de la Musique, les musiciens se produiront toujours en concerts, sorties évolutions et autres manifestations.

LES MUSICIENS VOUS SOUHAITENT UNE BONNE
FIN D'ANNÉE 1992 ET VOUS FONT PART DE TOUS LEUR VŒUX
POUR 1993.



Le Président: Roland MONTUSCLAT

* M J C *

La MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE de MACLAS a repris son rythme de croisière.

Le Conseil d'Administration a quelque peu changé et se compose comme suit pour cette saison :

PRÉSIDENT	:	DOLZ JOSEPH
VICE-PRÉSIDENT	:	NIMAL PATRICK
TRÉSORIÈRE	:	ROUX MARIE-THÉRÈSE
TRÉSORIÈRE-ADJOINTE	:	GERONSART GENEVIÈVE
SECRÉTARIAT	:	BLANC EVELYNE JACQUET MARYSE GRANGEON BRIGITTE
AUTRES CONSEILLERS	:	GIRARD CHRISTINE DOLZ ANTOINE

Nous pouvons dire que le bilan de la M.J.C. est plutôt positif puisque le nombre d'adhérents se maintient et que les activités fonctionnent presque du mieux possible. Presque, car on peut toujours faire davantage, bien que dans certains cas, pour faire mieux en 93, ce sera très difficile...

Nous pensons, en particulier, à cette nouvelle activité qu'est la CAISSE A SAVON et dirigée de main de maître par Patrick NIMAL.

.../...

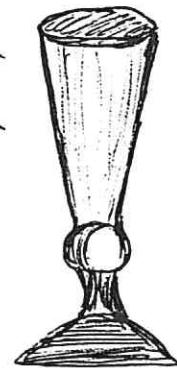
.../...

Cette équipe, composée de l'animateur et de trois jeunes de 10 à 13 ans, est devenue Championne de la Loire, Championne Académique, et surtout CHAMPIONNE DE FRANCE.

Elle s'est comportée au Championnat d'Europe d'une façon honorable, puisqu'elle a pris la 26ème place, et s'est surtout classée 1ère équipe française.

La saison prochaine s'annonce donc sous les meilleurs auspices.

Les membres de l'activité couture ont accepté de réaliser des combinaisons pour nos jeunes pilotes.



Nous relançons l'activité MODERN JAZZ pour les adultes bien que, l'année dernière, elle ait connu un départ difficile.

Nous projetons de débuter une activité THEATRE avec un professionnel du spectacle, Mr. GUINET, Comédien sortant du Conservatoire de PARIS, qui s'adresse aussi bien aux enfants (à partir de 7 ans) qu'aux adultes.

*SI VOUS ÊTES INTERÉSSÉS PAR CES DEUX ACTIVITÉS, Veuillez LE FAIRE SAVOIR AU PLUS TOT au: 74.87.40.47 (J. DOLZ)
74.87.30.01 (E. BLANC)*

Pour ce qui est des activités traditionnelles, nous vous donnons l'emploi du temps de la M.J.C., avec les horaires et les responsables, afin que vous puissiez vous adresser directement à eux.

.../...

... . / ...

LUNDI	<u>COUTURE</u>	de 14 h. à 16 h. Responsable: Mme WIOBEL Tél: 74.87.43.69
	<u>MODERN JAZZ</u>	de 18 h. à 19 h. (si les inscriptions sont suffisantes) Responsable: Mme DAVID Tél: 74.87.63.11
	<u>AEROBIC</u>	de 20 h 30 à 21 h 30 Responsable Mme ROBERT Tél: 74.87.38.16
MARDI	<u>BIBLIOTHEQUE</u>	de 14 h. à 14 h 30 Responsable Mme RIOT Tél: 74.87.38.74
	<u>GYMNASTIQUE VOLONTAIRE</u>	de 14 h 30 à 15 h 30 Responsable Mme BEQUET Tel: 74.87.32.26
	<u>BIBLIOTHEQUE</u>	de 17 h. à 18 h. Resp. Mme GERONSART Tél: 74.87.34.02
	<u>CAISSES A SAVON</u>	de 18 h. à 20 h. Resp. Mr. P. NIMAL Tél: 74.87.35.21
	<u>ECHECS</u>	à partir de 18 h 30 (nouvel horaire) Resp. Mme CHOREIN Tél: 74.87.32.40
MERCREDI	<u>CENTRE AERE C.L.S.H.</u>	de 14 h. à 18 h. Resp. Mme DOS SANTOS Tél: 74.87.36.58
	<u>BIBLIOTHEQUE</u>	de 17 h 45 à 19 h. Resp. Mme GERONSART Tél: 74.87.34.02
JEUDI	<u>THEATRE</u>	si l'activité démarre de 17 h. à 19 h. enfants et peut-être de 20 h. à 22 h. adultes Resp. Mr. A. DOLZ Tél: 74.87.40.47
VENDREDI	<u>DANCES de SALON</u>	de 20 h. à 21 h. <u>ROCK</u> de 21 h. à 22 h. Resp. Mme DAVID Tél. 74.87.63.11
SAMEDI	<u>BIBLIOTHEQUE</u>	de 10 h. à 12 h. Resp. Mme DUCROTOIS Tél. 74.87.34.10
DIMANCHE	<u>"VABONTRAIN" CLUB DE MARCHE</u>	une sortie, un dimanche par mois Resp. Mr. P. ROUDON Tél. 74.87.35.12

... • / ...

.../...

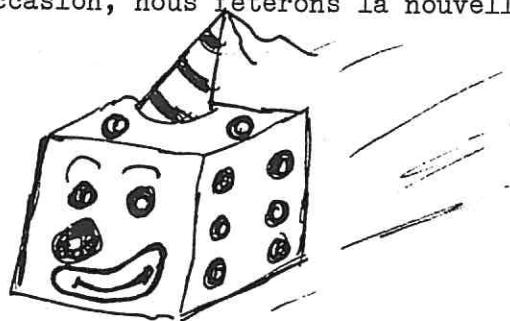
Cette année, faute de ne pas faire de bal, la souscription traditionnelle prend une importance prépondérante puisqu'elle permettra de renflouer la trésorerie et la mise en place de nouvelles animations. La souscription est dotée pour :

1^{er} PRIX : 1 semaine pour deux personnes en pension complète sur la COSTA BRAVA (ESPAGNE)

2^{me} PRIX : 1 SUPER NINTENDO complète + 6 jeux

3^{me} PRIX : 1 REPONDEUR - ENREGISTREUR

Tous les carnets sont primés. Le tirage aura lieu le 10 Janvier à 14 H. à la M.J.C. A cette occasion, nous fêterons la nouvelle année tous ensemble.



Pour ce qui est des autres projets, nous pensons faire le CARNAVAL DU MARDI GRAS; défilé dans les rues de MACLAS. Les meilleurs costumes recevront un prix.

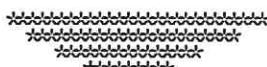
L'étude d'une animation sur 12 H. est en cours. Patrick NIMAL propose une course de mobylettes avec stand d'animation, etc... Ce projet pourrait se réaliser au printemps prochain.

Tous les membres du Conseil d'Administration vous présentent leurs MEILLEURS VŒUX POUR 1993.

V A B O N T R A I N

PROGRAMME DES MARCHES 1993

10 JANVIER	- Rando ANNONAY 1/2 journée
7 FÉVRIER	- Ski et Marche
7 MARS	- V.T.T. et Marche - 1/2 journée
4 AVRIL	- St-MARCEL les ANNONAY - 1/2 journée
1°MAI	- Journée Beaujolais - journée entière
23 MAI	- Spéciale Gorges de l'Ardèche - Jour. Ent.
13 JUIN	- Les Monts du Lyonnais - journée entière
4 JUILLET	- La Chartreuse - journée entière
4 ET 5 SEPTEMBRE	- Week - End à Megève
3 OCTOBRE	- Les Hauteurs d'AUBENAS - journée entière
31 OCTOBRE	- Marche au profit de la ligue contre le Cancer
7 NOVEMBRE	- 1/2 journée à VANOSC et casse-croûte
5 DÉCEMBRE	- Les Hauteurs de CONDRIEU - 1/2 journée



La marche est un sport à la portée de tous, et pour faire partie du CLUB DE MARCHE, seule la carte M.J.C. est demandée. Le meilleur accueil est réservé aux nouveaux marcheurs, dans une ambiance amicale et chaleureuse. L'accès aux randonnées dans une région lointaine se fera en car, et nous invitons les sympathisants du CLUB VABONTRAIN. MEILLEURS VŒUX POUR 1993 et BONNE MARCHE.

P. ROUDON

ASM



Section GYM VOLONTAIRE Adultes et Enfants

Mais quelle est donc cette gym qui se développe et s'affirme ?

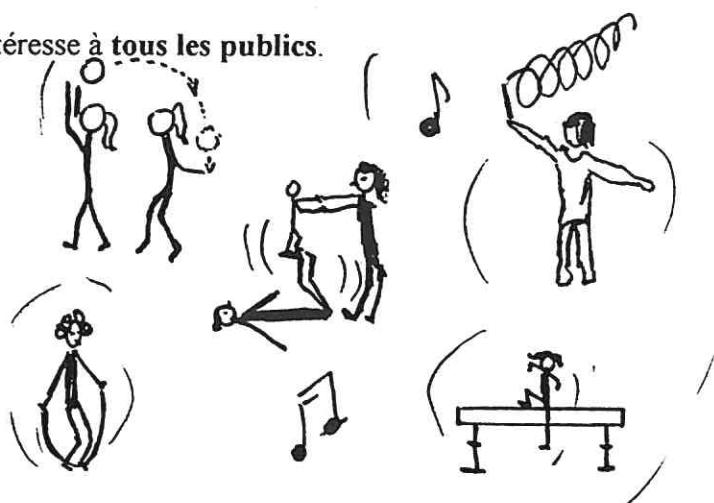
La Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (F.F.E.P.G.V.) est plus que centenaire et régie par la Loi de 1901.

Ses 333 500 licenciés en font la 7^e fédération sportive de France. Son identité, sa croissance, la compétence et l'enthousiasme de ses animateurs(trices) font qu'elle occupe une place originale dans le mouvement associatif et sportif. (Ils sont tenus d'effectuer un certain nombre d'heures de formation chaque année, afin de rester performant. Il faut sans cesse réactualiser ses connaissances.)

La formation fédérale proposée aux cadres, s'intéresse à **tous les publics**.

Ainsi l'on peut voir se créer des cours tels que :

- parents-enfants (de moins de 3 ans),
- petite-enfance (de 3 à 5 ans),
- enfants (de 5 à 12 ans),
- adolescents,
- adultes et 3^e âge,
- gym en entreprise,
- handicapés,



De même qu'en différents milieux :

- aquatique,
- pleine nature (ski, VTT, canoë...).

Tout ceci, bien sûr, à condition de se spécialiser, ce qui se concrétise par le passage "d'unités de valeur".

Mais le gros problème reste cependant le manque de disponibilité. En étant plus nombreux sur le secteur, nous pourrions élargir les séances à d'autres publics. Nous manquons d'animatrices !

Et quels sont ses particularités, ses objectifs ?

Accessible et adaptée à tous, chacun peut y trouver sa place pour s'entretenir, se muscler et s'assouplir, dans une ambiance détendue puisqu'il ne s'agit pas de compétitions sélectives qui exigent un rendement maximal aux dépends d'une bonne santé.

Cette gym est en relation avec le quotidien de l'individu, grâce à des séances diversifiées.

En ce qui concerne les enfants, à travers des pratiques ludiques, elle contribue à son éducation motrice, lui permettant plus d'autonomie, une meilleure socialisation puisqu'il n'existe pas d'exclusion.

Toutes ces qualités en font une fédération reconnue d'utilité publique, organisme de formation continue, association déclarée en Préfecture et agréée par Jeunesse et Sports.

*Pour prétendre être section de GYM VOLONTAIRE,
il faut obligatoirement être affilié,
donc posséder une licence annuelle pour en justifier son appartenance.*

Dans la Loire, on comptabilise 5 144 licenciés, 98 animateurs(trices) et 95 sections, dont 1 à Maclas avec :

- 3 cours pour 52 enfants
- 1 cours pour 22 adultes.

Ces 74 adhérents ont plaisir à se retrouver chaque **mardi soir à la salle des fêtes de Maclas à partir de 16 h 45 jusqu'à 21 h 30**, répartis selon les catégories d'âges.

Signalons au passage qu'il nous serait aussi fort agréable de compter des hommes parmi nos séances de gym. Nous avons 8 garçons de 4 à 12 ans dans nos cours enfants ; pourquoi ne pas avoir de cours mixtes chez les adultes, puisqu'ils sont adaptés à tous et toutes.

Le rôle des animatrices ne s'arrête pas à la simple séance de gym hebdomadaire.

C'est ainsi que la saison 91-92 a vu l'ébauche d'activités complémentaires :
- rencontres inter-groupes, patins à roulettes, piscine...

Mais pour mener à bien ces idées, il aurait fallu mobiliser plus de bonnes volontés afin d'assurer efficacement encadrement, sécurité et gestion.

Malgé tout, cette tentative a intéressé et motivé les participants qui désirent la renouveler et ce fut un encouragement pour les organisatrices.

C'est dans cette optique et avec une forte volonté d'élargir leur champ d'action, qu'il est prévu pour 92-93 :

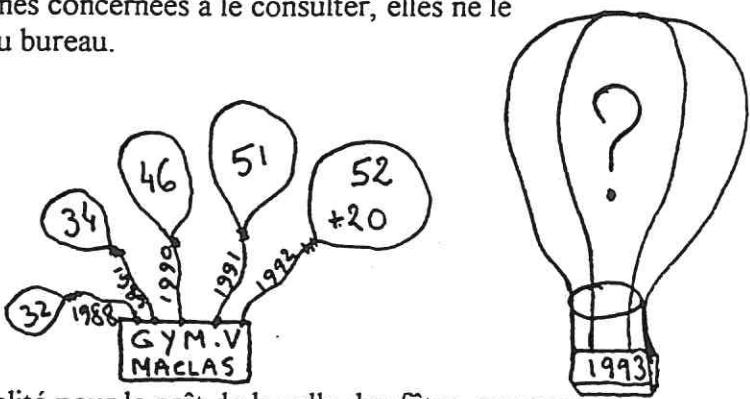
- la programmation, en plus du cours du mardi soir, d'activités de prolongement qui seront diversifiées, à la fréquence d'1 sortie toutes les 3 semaines. Un planning vient d'être élaboré par les deux animatrices de la section qui ne comptent pas leur temps. Il sera distribué aux licenciés GV très prochainement et chacun pourra choisir selon ses convenances et préférences.

- l'organisation de stages de formation sur le "secteur du Pilat" et plus précisément Maclas-Véranne (ce qui engendrera une animation locale).



La F.F.E.P.G.V. édite également une revue "*Loisirs-Santé*" ainsi qu'un calendrier de stages régionaux, nationaux et internationaux ouverts à tous les licenciés, proposés à des tarifs très intéressants. Nous encourageons vivement les personnes concernées à le consulter, elles ne le regretteront pas. Il est disponible chez les membres du bureau.

La section Gym V. de Maclas fonctionne depuis plusieurs années avec un nombre d'adhérents toujours en augmentation, ce qui nécessitait un article renseignant sur la structure fédérale et la formation des animateurs.



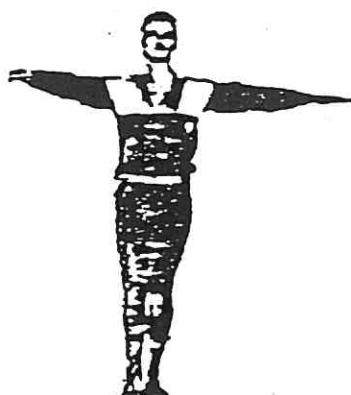
Et pour terminer, nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle des fêtes, car nous ne voyons pas quelle autre structure suffisamment spacieuse pourrait accueillir tous ces enfants en toute sécurité.

La Responsable de Secteur,

Mireille Basset

LA GYM V.

L'autre gym.



Société de Chasse

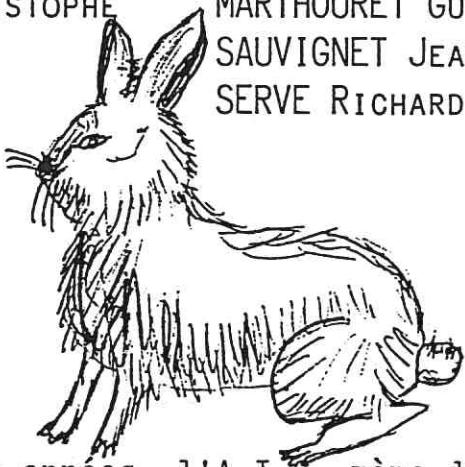


L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE de CHASSE de MACLAS-LUPE est heureuse de se faire connaître par l'intermédiaire du MACLAIRE.

Cette petite association regroupe 57 membres à ce jour. Son Conseil d'Administration se compose :

PRÉSIDENT	BLANC MICHEL
VICE-PRÉSIDENT	CHAUVET BERNARD
SECRÉTAIRE	ROUX ROGER
TRÉSORIER	ALLEON ROGER

MEMBRES	BLANC MARCEL	LADAVIERE CHRISTIAN
	CELLE GEORGES	LINOSSIER MARCEL
	CORROMPT JEAN-CHRISTOPHE	MARTHOURET GUY
	COTTE DIDIER	SAUVIGNET JEAN
	FANGET PAUL	SERVE RICHARD
	GARNIER THIERRY	



Depuis plusieurs années, l'A.I.C. mène des actions visant à gérer au mieux la faune de la commune. Elle adhère à part entière au G.I.C. (Groupement d'Intérêt Cynégétique) Perdrix des Côtes du Pilat. Elle se fixe un quota de prélèvements pour le lièvre. Toutes ces actions ont pour but de garder en permanence un nombre suffisant d'animaux et d'oiseaux sauvages pour ne pas mettre en péril l'équilibre des espèces. Nous ne prétendons pas pour autant être les seuls gestionnaires de la

... / ...

faune, aussi demandons-nous à tous de ne pas laisser divaguer chiens et chats et de les promener en laisse. Un oiseau dérangé sur son nid équivaut à la disparition de huit à douze oisillons.



Cette année, pour la première fois, dans le cadre de l'opération menée par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Loire "A la Sainte Catherine tout bois prend racine", l'A.I.C. a effectué le débroussaillage d'un chemin de la commune de MACLAS, celui-ci permettant à tous la possibilité de promenades supplémentaires.

Comme toute association, nous organisons quelques manifestations auxquelles nous serions heureux de vous accueillir :

SAMEDI 2 JANVIER 1993 : BAL AVEC LA SONO ARC-EN-CIEL
DIMANCHE 10 JANVIER 1993 : MATINÉE " BOUDIN "



Pour les personnes qui veulent passer le permis de chasse, s'inscrire en Mairie avant le 1er Janvier 1993.

Si vous désirez de plus amples informations le Conseil d'Administration se tient à votre entière disposition.

l'A.I.C. MACLAS-LUPE vous souhaite de BONNES et HEUREUSES FETES de FIN d'ANNEE.

Le Président: BLANC Michel



EDITORIAL

Priorité, vous avez dit priorité !

Budget de fonctionnement, de recettes, d'investissements, d'acquisitions, prévisions de réalisation, projets en cours, décisions administratives, excédents, subventions, participations, produits d'emprunts... Tous ces mots bien additionnés et dégustés font partie du passage obligé dans l'élaboration et le maintien d'une bonne gestion.

Mais une vie locale *attrayante et représentative* ne peut être uniquement envisagée qu'avec ces termes. Le sport en est un indispensable complément. Une bonne vie associative partagée par tous en est le meilleur des exemples.

Plusieurs événements, plus ou moins récents, font apparaître une priorité de plus en plus incontournable.

- une section de hand-ball mutant vers Pélussin, leur niveau de jeu n'étant plus accepté sur terrain extérieur.
- une section de Gym Volontaire pour enfants et adultes fonctionnant dans une salle de bal et de festivités diverses, avec toutes les contraintes et les risques encourus.
- des écoles devant limiter l'envergure de leurs activités et leur participation à la découverte plurisportive.
- un club de volley-ball local devant rechercher chaque saison un pied-à-terre lui permettant un fonctionnement sain de sa structure (matches, entraînements et initiation).
- une section de tennis, contrainte d'abandonner l'organisation d'une école, faute de pouvoir proposer des cours plus de 4 mois dans une année (si les conditions atmosphériques sont favorables). Un programme pédagogique structuré ne peut être envisagé sur une période aussi courte. Elle est aussi limitée dans la possibilité d'engager plus d'une équipe en championnat (matches et entraînements).
- et certainement bien d'autres associations ou sections recherchant pour la saison d'hiver, et même pour toute l'année, un prolongement de leurs activités.

En d'autres termes, un gymnase pour Maclas serait le bienvenu.

Sans être un "palace", ni un "hangar" difficile à chauffer, une salle simple, utile et accueillante qui s'appuierait sur l'expérience de nos voisins, dont la structure n'est pas homologuée pour certains sports (trop petite).

A l'heure où la tendance est "*à de nouvelles dispositions relatives à l'intercommunalité*" et que "*certaines intentions de regroupements se dessinent*" l'occasion serait peut-être trop belle !

Mais si les orientations restent sur la construction d'un autre terrain de football (?), en ayant des parents qui se plaignent de ne pas pouvoir proposer de sport à leur fille, il y a peut-être une erreur dans les priorités. Donnons à tous, et pour tous les sports la possibilité de s'épanouir. Malheureusement, cela ne peut plus se faire sans une structure couverte, conçue pour ces activités.

Ne mélangeons pas priorité de "look" avec priorité de "besoins", regardons seulement le potentiel d'enfants et écoutons les demandes pour l'ouverture multisportive.

Vous avez dit priorité ? Quelle priorité?...

**Le président du T.C.M.
VAROIT Philippe**

L'année 92 se termine, récapitulons les principaux événements tennistiques à Maclas.

- Pendant le mois de mai, se déroulait le Championnat Départemental de la Loire par équipe. Le TC MACLAS se place troisième de sa poule derrière le TC BOURGUISAN et l'AS CHAVANOISE. La saison prochaine, l'objectif logique sera la montée en division supérieure.
- Cet été, le toit abritant le tableau d'affichage a fait peau neuve et vous permettra de lire des renseignements précieux sur les activités, les nouveautés concernant le tennis.
- L'éclairage du court a séduit près de cinquante fois, permettant ainsi aux licenciés de jouer en nocturne.
- Le filet, quant à lui, a beaucoup souffert (matériel d'origine). Il sera remplacé au printemps 93.
- Notre tournoi interne fut l'activité principale de cet automne. Soulignons que le nombre de participants était supérieur à celui de l'année précédente. Nous nous en réjouissons.

Cette année, **Mme FERREZ Anne** gagne la finale du tournoi féminin qui l'opposait à Mlle SIMON Frédérique.(Demi-finalistes Mmes FLOURY Bernadette et VARENNE Anne)

M. DUMAS Laurent remporte le tournoi masculin aux dépends de M. FERREZ Philippe, vainqueur de l'an passé.(Demi-finalistes M. FLOURY Ludovic, le plus jeune participant, et M. BERT Daniel).

Les coupes ont été remises le 22 novembre, jour des finales, autour de l'apéritif de clôture de ce tournoi. Remercions les généreux donateurs pour les divers lots qui ont été très appréciés par les joueurs bénéficiaires.

Remercions également le club de volley-ball de Charnas qui nous a aimablement prêté le gymnase pour la deuxième année consécutive.

Les licences sont disponibles dès à présent, chez Philippe VAROIT, sans augmentation de tarifs : 200 F pour un adulte, 330 F pour un couple et 110 F pour un jeune de moins de 18 ans. Des tee-shirts au logo du club ainsi que des boîtes de balles sont également en vente à prix intéressants.

L'assemblée générale aura lieu courant Janvier, nous espérons vous voir nombreux afin de nous encourager dans nos projets 93.

A l'image de **Cédric Pioline**, jeune battant, sympathique finaliste du tournoi de Lyon auquel assistaient plusieurs membres du club, le T.C.M. se donne le défi de dynamiser cette nouvelle saison. Jeunes ou moins jeunes, en herbe ou confirmés, tous les joueurs sont les bienvenus.

Nous vous présentons à tous, nos meilleurs voeux pour l'année tennistique future.

Le bureau du T.C.M



Amicale Boules

Maclas

PETIT HISTORIQUE DE L'AMICALE BOULE

Créée en 1953 l'AMICALE BOULE a pour premier Conseil d'Administration les personnes suivantes :

Président:	LIMONNE Antoine	Industriel
Vice-Président:	ARNAUD Jean	Pâtissier
Trésorier:	GAMET André	Pâtissier
Trésorier-Adjoint:	SAUVIGNET Henri	Gareur
Secrétaire:	NOEL Joseph	Jardinier
Secrétaire-Adjoint	CHETOT Paul	Plombier
Assesseur:	DEGOUT de VISSAC Ed.	Menuisier
Assesseur:	GAY Louis	Quincailler

A cette époque, la place de MACLAS n'étant pas goudronnée les concours se déroulaient devant le monument aux morts et la quincaillerie GAY.

Le clos se trouvait Route de Lupé, au fond du jardin de la maison LONDICHE, le long de l'usine LARDON.



Six jeux étaient à la disposition des Sociétaires ainsi qu'une buvette, faite en bois, mais bien achalandée puisque tables et bancs étaient là pour accueillir petits et grands.

Toujours souriant le Père MATHIEU s'occupait des jeux, du service et savait fort bien manier la boule et la carte.

Là, de bien rudes provocations eurent lieu.

.../...

.... / ...

Bien des boulistes qui pratiquent encore aujourd'hui y firent leur apprentissage.

Bien des histoires nous furent contées mais, justement, ceci est une autre histoire dont nous parlerons la prochaine fois.

Cette année, l'AMICALE BOULE a la lourde tâche d'organiser les éliminatoires quadrettes du CHAMPIONNAT de FRANCE.

Cette organisation revient tous les 7 ans à chaque Société du Secteur Bouliste du Pilat.

Nous avons aussi un concours supplémentaire doté de la Coupe du P.M.U. offerte par ANNIE et MICHEL, les nouveaux patrons du Bar P.M.U.. MERCI A EUX.

Notre calendrier bouliste de l'ANNEE 1993 est donc bien garni et en voici le détail :

CALENDRIER 1993 - CONCOURS A MACLAS

LUNDI 12 AVRIL	- COUPE E. DONNET - 32 Doubl. 3° et 4° D.
SAMEDI 1ER MAI	- BUT D'HONNEUR - T à T Sociétaires
DIMANCHE 23 MAI	- ELIMINATOIRES QUADRETTES - 3° et 4° D.
SAMEDI 5 JUIN	- FINALES ELIMINATOIRES QUADRETTES
SAMEDI 26 JUIN	- CHALLENGE LIMONNE - 32 Doubl. T.D.
DIMANCHE 25 JUILLET	- COUPE P.M.U. - 32 Doubl. 3° et 4 D.
SAMEDI 14 AOÛT	- COUPE DU PILAT 32 Doubl. 3° et 4° D.
DIMANCHE 15 AOÛT	- COUPE DEGOUT de VISSAC - Sociétaires
LUNDI 13 SEPTEMBRE	- CONCOURS DE LA VOGUE



NOUS ESPERONS QUE VOUS VIENDREZ NOMBREUX SOUTENIR NOS CHAMPIONS. LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RESERVE.

Guy DUMAS

FOOTBALL CLUB DE MACLAS

F. F. F. n° 26198

Siège Social : Café du Lac 42520 MACLAS - Tél. 74 87 33 49 - (Stade) 74 87 39 45

Le FOOT BALL CLUB de MACLAS a vécu des moments euphoriques tant par ses bons résultats que par son enthousiasme au sein des équipes de joueurs et dirigeants .



En effet, cette Coupe de France en a été le détonateur. Jouer pour la première fois cette compétition depuis la création du Club, notre équipe vient de passer brillamment le quatrième tour et devra, au cinquième tour, affronter une équipe de division nationale (D.4).
UNE PREMIERE DANS LES ANNALES
DU F.C.M.

Cette Coupe de France a donné à notre village beaucoup d'animation; même les *moins mordus* du foot ont fait le détour par La Barge pour découvrir l'ambiance autour d'une main courante, et tout ça animé par des musiciens qui savent doser leurs efforts dans les moments les plus spectaculaires.

Ils sont venus de toute la région pour ces grands rendez-vous. Cela sera aussi bénéfique pour tous nos jeunes joueurs qui auront halte de faire aussi bien que leurs ainés. Tous ces résultats positifs font du bien à tout le monde.



Pour retracer l'activité de notre club, une brochure a été éditée et très bien présentée avec une belle page de couverture. Ce chef d'œuvre a été réalisé par notre ami NICOLAS qui nous a fait un très bon travail. Vous y trouverez tout sur la vie de

.../...

.../...

notre club pendant la saison 92-93. Vous pouvez vous procurer cette brochure chez tous les commerçants du village..



LE FOOT, C'EST AUSSI UN CHAMPIONNAT. Les neuf équipes de notre club sont engagées dans une compétition longue et astreignante, ce qui demande beaucoup d'efforts de la part des joueurs mais aussi des dirigeants et éducateurs qui, tout au long de la saison sont chargé de faire progresser les jeunes talents. Pour cela nous avons des gens qualifiés. Plusieurs d'entre eux ont passé brillamment le stage d'initiateur 1er degré et sont en voie de se présenter au 2ème degré.

Il ne se passe pratiquement pas un jour sans que le stade ne connaisse des manifestations.

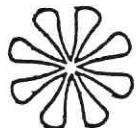
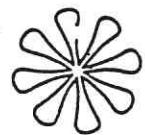
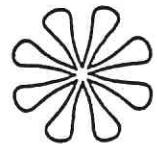
MARDI	entraînement	: minimes
MERCREDI	" " " " "	: débutants: poussins, pupilles, seniors
JEUDI	" " " " "	: minimes
VENDREDI	" " " " "	: seniors + match vétérans
SAMEDI	match	: jeunes
DIMANCHE	" "	: seniors

Nous espérons vivement terminer la saison aussi bien que nous l'avons commencée.

Nous souhaitons à tous *BON NOËL ET MEILLEURS VŒUX* pour la nouvelle année.

Le Président du F.C.M.

J. MATHEVET



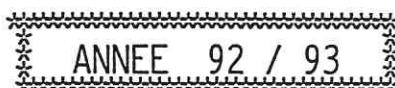
ski club

Les activités des années 91/92 se sont terminées cet été, car le camp de randonnée en montagne a bien fonctionné.

Ils étaient vingt au total pour découvrir le massif de la HAUTE UBAYE. Ils étaient hébergés en gîte dans un camping durant neuf jours. Ils ont pratiqué plusieurs randonnées à la journée. Une randonnée de 2 jours, en milieu de semaine, leur a fait apprécier une nuit en refuge en pleine montagne.

Ils ont aussi fait d'autres activités, tel que du Canoë, du Kayak, de la planche à voile, de l'initiation à l'escalade, du tennis, et évidemment les repas, la vaisselle etc....

MERCI à Sylvie, et à Franck qui a dirigé ce camp, à Bruno, Pascale, Nicolas et Marc.



L'année a débuté par l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 21 Novembre 1992. De nombreux parents, adolescents et enfants étaient présents. Le bilan moral a été présenté par une projection de diapositives sur les camps de ski et de randonnées.

Un apéritif copieux a clôturé cette rencontre de tous les sportifs, mais aussi de tous les amis du CLUB de SKI.

.../...

.../...

PROGRAMME DE L'ANNEE

<u>Le 20 Décembre</u>	<u>1992</u>	=	Sortie VAL d'ISERE
<u>Le 24 Janvier</u>	<u>1993</u>	=	Nous glisserons à LA CLUSAZ
<u>Le 07 Février</u>	<u>1993</u>	=	Sortie à l'ALPES du GRAND-SERRE
<u>Le 20 Février</u>	<u>1993</u>	=	Destination LES SEPT LAUX
<u>Le 21 Mars</u>	<u>1993</u>	=	Sortie familiale à VILLARD DE LANS
<u>Les 27 et 28 Mars</u>	<u>1993</u>	=	Week-end jeunes - lieu à déterminer



TARIF POUR CHAQUE SORTIE

- 160 Francs = transport + forfait
- 80 Francs = pour les fondeurs et les promeneurs
- 50 Francs = pour les enfants qui n'utilisent pas de forfait

REGLEMENT A L'INSCRIPTION

Cette année, la carte neige est obligatoire pour tous les skieurs présents aux sorties. Elle est vendue au prix de 110 Fr. chez Marc BERAUD, Sylvie ROBERT, Marie DERVIEUX, Bruno RAYET et Nicolas ROBERT.

CAMP DE SKI

Il aura lieu à VILLARD DE LANS au Chalet Les Prés Verts. Les dates seront du 28/02/93 départ dimanche après-midi, au 06/03/93 retour samedi soir. Des imprimés seront distribués aux familles début Janvier.

.../...

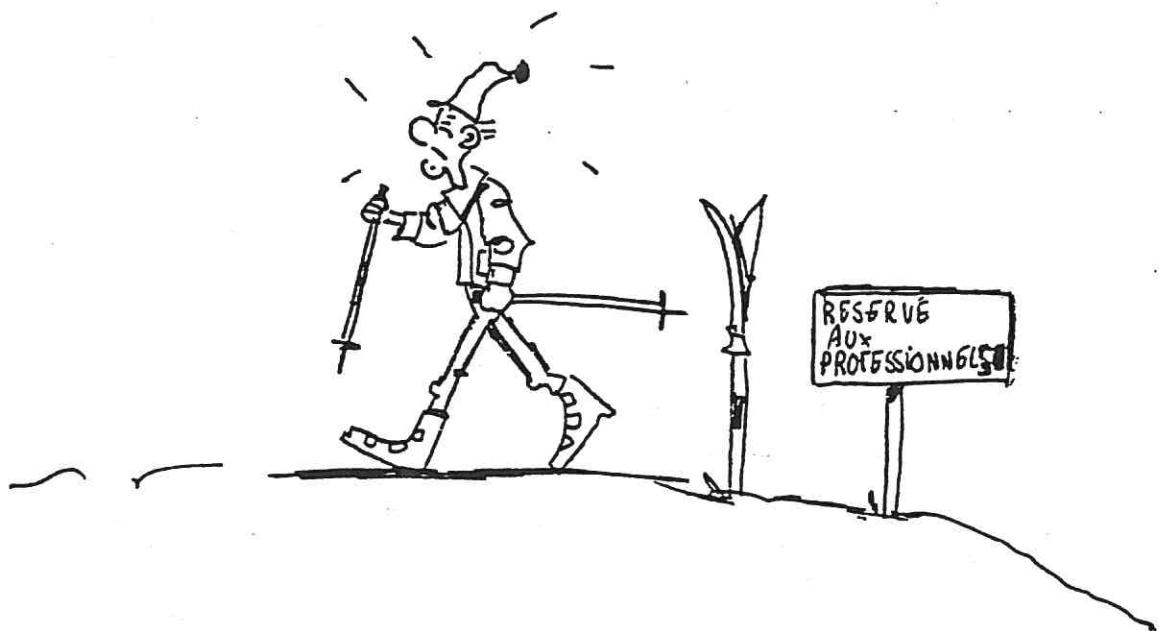
.../...

WEEK-END V.T.T. ET CAMP DE RANDONNÉE

Toujours en projet pour 1993. Adolescents de
11 à 16 ans préparez vos sacs.

LE SKI - CLUB DE MACLAS VOUS SOUHAITE UNE
" BONNE SAISON DE GLISSE "

Marie DERVIEUX



mot o *

* club

*

*

*

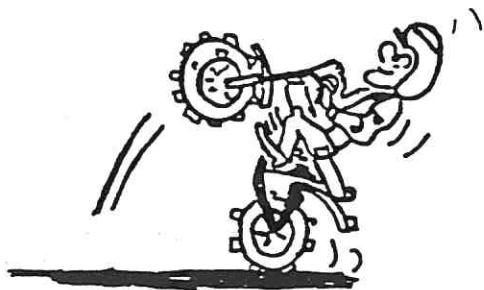
Le Supercross National du 20 Septembre a connu un succès sans précédent avec environ 4.000 personnes présentes.

Des aménagements vont être effectués pour accueillir environ 5.000 personnes le 19 Septembre 1993.

Merci à tous les bénévoles, entreprises, sociétés, clubs, individuels, qui nous ont apporté leur soutien.

Samedi 14 Novembre, une soirée était organisée pour les remercier; environ 180 personnes étaient présentes. Une cassette vidéo a été projetée nous remémorant ainsi les temps forts de cette inoubliable journée. MERCI ENCORE A TOUS.

La cassette officielle est en vente au prix de 120 F. auprès des responsables.



CIRCULATION SUR LES CHEMINS DU PILAT -

Concernant l'arrêté municipal interdisant la circulation de certains véhicules motorisés dans le PARC DU PILAT :

* le caractère général et illimité de l'interdiction édictée par l'arrêté, tend à porter gravement atteinte à une liberté fondamentale : celle d'aller et venir librement (*Conseil Constitutionnel décision n° 80.127 du 19.01.81*)

.../...

.../...

- en effet, cette interdiction visant l'ensemble des chemins non revêtus du Parc du Pilat, soit une superficie de 65 000 Ha, a une portée excessive, dans l'espace.
(Directive n° 1 340 du 26.05.88. Ministère de l'Intérieur)

- par ailleurs, le caractère permanent de l'interdiction de circuler, dépourvue d'aménagement ou de limitation dans le temps, renforce l'aspect abusif de la mesure
(Conseil d'Etat du 24.10.86)

(même si au terme de l'article 1 de la loi du 3 Janvier 1991, les maires des communes du Parc ont le pouvoir de prendre des mesures de réglementation, elles ne sauraient être générales ou illimitées)

- l'interdiction de circuler s'applique à des chemins ruraux situés sur le Parc Régional du Pilat. Ces chemins sont par essence ouverts à la circulation publique. Par conséquent, seuls une limitation de l'utilisation de ces chemins ou un aménagement de leur accès, peuvent être tolérés à l'exclusion de toute mesure générale d'interdiction.

D'ailleurs, l'article L 131-4-1 du Code des Communes, prévoit la possibilité de réglementation motivée, en matière de chemins ouverts à la circulation.

* la mesure prise doit être proportionnée à l'étendue du danger : notamment en matière de libertés publiques, domaine dans lequel le Conseil d'Etat se donne le droit de vérifier la totalité de la mesure, y compris dans sa proportionnalité à l'étendue du danger.

- or, l'interdiction générale et illimitée prévue par l'arrêté du Parc du Pilat, n'est fondée sur aucune circonstance précise de nature à justifier une inquiétude en raison de l'état du Parc ou d'un danger pour ses usagers (*7A de Marseille Jugement du 06.02.90*)

- sont uniquement allégués à l'appui de la mesure, des motifs généraux et vagues, sans relation avec les besoins réels, propres au Parc du Pilat.

* rupture du principe d'égalité et discrimination

- le fait d'interdire la circulation ~~sur~~ les chemins du Parc à certains véhicules à moteur tout en permettant cette circulation à d'autres véhicules à moteur, constitue une discrimination et une atteinte au principe d'égalité, dès

.../...

.../...

lors qu'il n'est pas établi que les véhicules visés par l'interdiction, présenteraient un danger supérieur pour la protection des sites naturels et des usagers du Parc du Pilat.

Une vingtaine d'association, motocyclistes, pêcheurs, chasseurs, automobilistes, la Chambre Syndicale des Motosistes de la Loire, la Fédération Française de Motocyclisme, le Mouvement National du droit civique des citoyens (France +, Codever, etc) se dressent contre cet arrêté qu'ils jugent abusif, estimant leur liberté de circulation gravement affectée.

La chartre d'un Parc Régional qui lie les communes ne saurait obliger un élu à prendre un arrêté abusif.

Le Maire est et reste la seule autorité légale et responsable quant à la prise d'arrêté municipaux.

Le Tribunal Administratif est la seule autorité compétente (avec le Conseil d'Etat) apte à juger de la légalité d'un arrêté.

A FORCE DE TOUT VOULOIR INTERDIRE ON EN OUBLIE QUELQUEFOIS LA LOI !!

Une assemblée générale regroupant les opposants à cet arrêté a eu lieu le vendredi 20 Novembre à 21 heures au Bar PMU de Saint-Paul-en-Jarez.

Les sociétés, élus, associations, se sentant lésés par cet abus de pouvoir étaient cordialement invités.

Groupement pour la Sauvegarde
des chemins ruraux

POUR MACLAS
Patrice COROMPT

HAND-BALL

du

PILAT



1 an déjà que l'entente Pélussin/Macras a vu jour.

Mariage réussi puisqu'avec 3 équipes engagées en championnat au cours de la saison 91/92, le Club comptait dans ses rangs plus de 60 licenciés.

Pour la saison 92/93, une équipe de "benjamins" (mixte) est encore venue grossir les rangs. Impact dû sans doute à la prestation des français aux J.O. de Barcelone, ou simplement à la découverte du Hand-ball Club du Pilat.

Le point de départ de la saison aura été la série de matchs de démonstration du 19 septembre au Gymnase de la Barge, entre le C.A.S.E. et ANNONAY ; matchs de niveau Nationale I B pour les filles qui a vu la victoire d'Annonay : 24 à 10 et matchs de niveau Nationale 4 pour les hommes avec la victoire d'Annonay par 30 à 23.

Actuellement, après trois journées de championnat pour les Seniors, l'équipe féminine pointe en milieu de tableau tandis que les hommes, grâce à l'arrivée de nouvelles recrues de talent, en provenance du Rhodia, sont bien installés en tête du championnat. Les équipes "cadettes" et "benjamins" ont pour leur part commencé chacune par une défaite.

La saison sera close après le tournoi annuel, le 6 Juin 1993 au Stade Municipal de Macras, qui regroupe un bon nombre d'équipes. Pour l'édition 92, elles étaient 25.

Si vous aimez le Hand et si vous souhaitez faire partie d'une équipe, contactez :

Mr Grenouiller (Président)..... 74.87.36.03.

Mr Gaucher (Trésorier) 74.87.41.37.

Mr Guerry (Secrétaire) 74.87.67.02.

Imprimé au :

**Centre Départemental de Documentation Pédagogique
de la Loire**
Jardin des Plantes - 9, Allée Michel Ange
42031 SAINT-ETIENNE Cédex 2

Téléphone : 77 43 17 00

Télécopieur : 77 34 08 54

